

AUJOURD'HUI



Prenez votre
CARTE DE BINGO
à l'intérieur du
TÉLÉ PLUS

La Tribune

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!



Aussi discret
qu'efficace,
à l'image de
Bombardier! (A11)

Raymond Royer, président
et chef de l'exploitation

Arts et
spectacles

Quand
le bonheur
est comme
un rêve éveillé



Cahier E

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

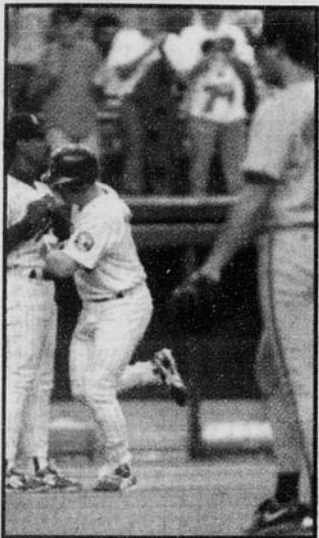
samedi

SHERBROOKE
26 août 1995
86^e ANNÉE - No 160
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

Pour
moins de **5\$**

Les petites annonces
LaTribune
564-0999

Sports / D1



Sean Berry produit
six points et
relance les Expos

Les Faucons explosent
avec cinq buts
en troisième période

Chez nous / B1
Drummondville



De la route au rail,
dans la
même remorque

Météo/A2

(238^e jour de l'année)

Lever du soleil: 6h00

Coucher: 19h37

Ennuagement
en après-midi
max.: 20°

Demain: ciel variable
avec averses de pluie;
max.: 22°

Clin d'oeil

Son mari étant décédé et son
amant l'ayant abandonnée, elle
écrit à son amie: «Tous ces mal-
heurs m'ont affectée. En deux ans,
j'ai vieilli d'au moins six mois.»

LOCATION
AUTOS • CAMIONS • FOURGONNETTES • 4x4
PLACE BROUILLARD
2700, RUE KING OUEST 822-2100
TILDEN Inter rent

Renégociation des
taux d'intérêt des prêts étudiants

Québec économise 30 millions

Norman DELISLE Québec (PC)

En renégociant les taux d'intérêt des prêts aux étudiants, le ministre de l'Éducation, Jean Garon, vient d'économiser une trentaine de millions de dollars, ce qui évitera des coupes dans ce programme d'aide financière.

En conférence de presse hier, M. Garon a indiqué que le gouvernement venait d'adopter un décret instaurant de nouveaux taux d'intérêt pour les prêts des étudiants. C'est le gouvernement qui assume auprès des institutions financières les intérêts sur ces prêts aussi longtemps que l'étudiant est inscrit au cégep ou à l'université.

Une autre possibilité aurait été des coupes du même montant dans le régime de prêts aux étudiants, une solution que M. Garon jugeait «inacceptable au moment où Ottawa coupe allègrement dans les versements aux provinces pour l'éducation post-secondaire».

L'économie réalisée par la baisse des taux d'intérêt sera de l'ordre de deux à trois millions par mois, ce qui se traduit par une économie annuelle d'une trentaine de millions pour l'État.

Les prêts étudiants représentent une somme globale de 1,4 milliard \$ et chaque modification du taux a un impact immense sur les intérêts que le gouvernement doit assumer à cet égard.

Du même souffle, le ministre a obtenu une légère diminution du taux d'intérêt pour les sommes que les étudiants ayant terminé leur cours doivent rembourser.

Ce taux sera réduit d'environ un demi d'un pour cent, ce qui se traduira par une diminution de 25 \$ à 50 \$ par année pour chaque étudiant du coût des intérêts.

Il y a 208 000 étudiants qui remboursent leur prêt car ils ont complété leurs études. Mais 3000 d'entre eux n'ont pas trouvé un emploi et devant leur incapacité de rembourser, c'est le gouvernement qui doit assumer momentanément les paiements.



Les PM offrent au fédéral de
démontrer sa flexibilité (D9)

UN MINISTRE DE LA SÉCURITÉ TRÈS «PUBLIC»!



Le ministre de la Sécurité publique, Me Serge Ménard, rendait une visite de courtoisie, hier, au cinquième tournoi de golf de l'ACDO, dans le canton de Magog. Une policière, une vraie, l'agent Nathalie Tremblay de la CUM, lui a remis un constat d'infraction... de courtoisie, en présence du président de l'ACDO, Richard Tremblay, ex-directeur de Métro-Police Ascot-Lennoxville maintenant à l'emploi de la police de Lachenaie. Le tournoi devrait rapporter entre 25 000 \$ et 30 000 \$ de profits à l'ACDO.

«La huitième journée de la semaine, je me repose»

Daniel FORGUES Sherbrooke

Facile le job de ministre de la Sécurité publique du Québec?

Oui... et... non, peut-on déduire quand on prend dix minutes avec Me Serge Ménard pour lui faire parler de ses agendas, des ses journées de travail, de ses déplacements.

On l'a vu collaborer à la saisie de plants de marijuana à Kanesatake, on l'a vu à Mont-Laurier se préoccuper du sort des résidents de Parent dont le village était menacé par les flammes. Bref, on le voit à peu près partout.

Le ministre de la Sécurité publique semble effectivement partout pour ses dossiers.

Lorsqu'il voyage en voiture, une moyenne de 1000 kilomètres par semaine, il se tape la lecture de dossiers et lit parfois les journaux.

Et il fait aussi du «social».

Hier en fin d'après-midi, par exemple, il rendait une visite au cinquième tournoi de golf de l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) au Club de golf Venise, dans le canton de Magog.

En soirée, il était à Lachute pour le tournoi de golf annuel de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

En matinée, il était à Saint-Hubert pour parler de l'intégration des immigrants et accorder deux entrevues à des journalistes avant de prendre le dîner.

Avant de se pointer à l'hôtel de ville de Delson pour y rencontrer les maires de

la MRC Roussillon et parler des ententes de police à Kanesatake, en après-midi, il a placé quelques coups de fil à son bureau pour voir l'évolution de certains dossiers.

«Des choses confidentielles, mais ça concerne des opérations policières», précise-t-il sans qu'on le lui demande.

Fin d'après-midi, on le trouvait au club de golf Venise du Canton de Magog.

Quatre semaines d'avance

«Quand on voyage comme ça, on a l'impression qu'on ne travaille pas, même si on fait débloquer bien des choses», dit-il en entrevue avec La Tribune dans le

MÉNARD: suite en A2
AUTRES TEXTES (A2)
PHOTOS (D10)

9-1-1: le type d'ordinateur déjà remis en cause

Steve BERGERON Sherbrooke

À peine la Ville de Sherbrooke vient-elle de décider du type d'ordinateur véhiculaires qui sera utilisé pour le 9-1-1, via le système ATSR (applications technologiques en sécurité routière), que son choix est déjà remis en question par un des trois soumissionnaires écartés.

Selon M. Fabio Gambacorta, directeur de la firme Intercel Communications, Sherbrooke prend un grand risque en choisissant l'ordinateur Latitude XP, de la compagnie Dell, ce dernier n'étant pas conçu pour des fins véhiculaires.

«Un ordinateur véhiculaire se doit d'être résistant aux chocs, et surtout aux grandes variations de températures. En optant pour un modèle standard, la Ville prend le risque que ses ordinateurs ne soient pas garantis par la compagnie en cas de bris», fait valoir Fabio

Gambacorta.

Selon le directeur d'Intercel, ce sont les modèles dits robustes, comme celui que sa compagnie a soumis à la Ville, qui sont le plus appropriés. Intercel a d'ailleurs fourni les ordinateurs véhiculaires aux villes de Laval, de Nepean en Ontario, et même jusqu'en Californie.

«Mais personne de Sherbrooke ne s'est déplacé pour venir constater de visu le fonctionnement des ordinateurs, alors que d'habitude, les clients prennent le temps de magasiner ce genre de systèmes.»

Les ordinateurs véhiculaires, installés à même les autopatrouilles, permettront d'accélérer plusieurs actions policières, notamment en donnant accès directement aux dossiers civils et criminels sans passer par le quartier général de la Sûreté municipale, comme c'est le cas en ce moment.

Moins dispendieux

À la Ville de Sherbrooke, Denis Dare,

chargé de projet à la Direction de la sécurité publique et responsable du système de répartition, fait valoir qu'il s'agissait de la solution la moins dispendieuse.

«L'évolution en informatique est très rapide. De ce fait, il était déjà envisagé de renouveler la flotte d'ordinateurs périodiquement. En choisissant ce modèle, nous pourrions remplacer les appareils désuets à moindres coûts. C'est aussi un modèle plus rapide d'exécution, avec une plus grande capacité de disque.»

La Ville a donc retenu l'offre de SISCA Informatique, qui a obtenu le contrat évalué à environ 358 000 \$, pour 37 ordinateurs (21 en 1995 et 16 en 1996), écrans couleurs et entretien compris. Cette somme est conforme aux prévisions budgétaires.

Le modèle a aussi été approuvé par la SAAQ, qui joue un rôle conseil dans le projet pilote ATSR.

Selon M. Dare, plusieurs villes utilisent un système d'ordinateurs dits standards. Il mentionne aussi que les ordinateurs «robustes»

sont plus étanches à l'évolution technologique, ce que conteste Fabio Gambacorta. «Certains ajustement ont été faits en un mois.»

«Pour nous, les modèles robustes sont plutôt voués à l'usage militaire, renchérit Denis Dare. Nous entendons pallier une robustesse moindre en donnant des directives d'utilisation aux policiers, comme laisser le couvercle ouvert en cas de chaleur intense. Les ordinateurs seront portatifs et pourront aussi être retirés des voitures.»

Fabio Gambacorta cite toutefois qu'à Laval, la CSST a recommandé que l'ordinateur soit fixé à l'intérieur de l'autopatrouille. «Si non, en cas d'accident, avec le déclenchement des coussins gonflables, l'ordinateur peut devenir un projectile dangereux s'il est mal assujéti.»

La prochaine étape dans le dossier ATSR et 9-1-1 sera l'appel d'offres pour les consoles qui accompagneront les ordinateurs véhiculaires.

MATELAS
HOUDE

343, 10^e avenue Sud,
Sherbrooke

(819) 822-0801
1 800 822-0801

Directement de notre usine...
à votre...
chambre!

NOUVEAU! OUVERT
LE DIMANCHE
12 h 30 à 16 h 30

Toujours ouvert le samedi de 9 h à 17 h



MATELAS
540 RESSORTS

39 po 54 po 60 po
109\$ 169\$ 189\$

À LIRE LA SEMAINE PROCHAINE

lundi

PERSONNALITÉ

PROFIL D'ENTREPRISE



André Proulx: la clé des champs à prix abordable



Les frères Lacroix, de St-Sébastien, ouvrent les portes au granit

mardi

AUTOMOBILE avec Jacques Duval



La Dodge Grand Caravan 1996: le charme des grands espaces

La Tribune et ses 1000 camelots se lancent en campagne d'abonnements

À compter de lundi et pour les six prochaines semaines, La Tribune et ses 1000 camelots entreprennent une campagne intensive d'abonnements.

La Tribune sera offerte à plus de 40 000 foyers de la grande région sherbrookoise et il y aura également de la sollicitation dans les autres villes et municipalités du territoire couvert par notre quotidien.

La coordination de cette vaste initiative sera assurée par la direction du service du tirage, le directeur Pierre Dubois et son adjoint André Custeau, et par les gérants de districts Michèle Fournier, Jacques Faucher, Serge Nadeau, Michel Lavoie, Claude

Ouellet, Pierre-Alain Dion et Gaston Pinar. Les responsables de municipalités seront aussi à contribution.

«Cette campagne d'abonnements exige un travail collectif impressionnant. Toute l'équipe du service du tirage est enthousiaste pour l'offensive qui commencera lundi. Notre produit est excellent et c'est avec fierté que nous offrirons La Tribune au plus grand nombre de foyers possible», lance Pierre Dubois.

Des concours et des prix La campagne d'abonnements profitera d'une mise en marché diversifiée et de concours, notamment pour les nouveaux abonnés. D'ailleurs, devant la popularité du

«Bingo Soleil», la direction de La Tribune a décidé de tenir l'initiative sur une base hebdomadaire d'ici la fin de la campagne d'abonnements. Encore là, les lecteurs peuvent mériter des prix en argent intéressants.

La Tribune compte plus de 100 000 lecteurs à tous les jours. Notre quotidien s'impose comme le meneur en information et en publicité en Estrie.

C'est donc avec beaucoup de conviction que se tiendra la vaste campagne d'abonnements des six prochaines semaines. Plus que jamais, le public sera invité à faire partie d'une équipe gagnante: celle de La Tribune.

Le 5e tournoi de golf rapportera de 25 000 \$ à 30 000 \$

L'ACDO génère 600 000 \$ d'économie

Daniel FORGUES Canton de Magog

Avec plus de 1000 transports d'organes depuis 1987 l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) a fait économiser au gouvernement québécois la somme de 600 000 \$, estimait, hier soir, le président de cet organisme, Richard Tremblay, dans le cadre du cinquième tournoi de golf de l'ACDO qui, prévoit-on, devrait rapporter entre 25 000 et 30 000 \$ de profits.

Devenu une véritable tradition après seulement cinq ans d'existence, ce tournoi-bénéfice a attiré pas moins de 350 joueurs et 500 personnes à son souper au club de golf Venise du Canton de Magog.

«C'est le plus gros tournoi du centre du Québec», indique le président du tournoi et nouveau commandant de la SQ en Estrie, Michel Courtemanche.

Cette jeune tradition rapporte de gros sous à l'ACDO, des sous destinés à acheter et entretenir une flotte de dix véhicules répartis dans neuf villes et municipalités du Québec.

En Estrie pour y rester

Cette année, on devra remplacer six de ces véhicules, pour une somme de 180 000 \$.

Les quatre premières années, on a récolté un total 400 000 \$ lors des tournois-bénéfices.

Hier, entre 25 000 \$ et 30 000 \$, selon les chiffres fournis par l'ex-directeur de Metro-Police Ascot-Lennoxville, Richard Tremblay, maintenant à l'emploi de la police de

Lachenaie.

«Le tournoi est ici pour rester même si je ne demeure plus dans la région», dit-il.

Comme les conducteurs des véhicules de l'ACDO sont tous des policiers, on trouvait donc une quarantaine de policiers bénévoles sur place hier, de tous les coins du Québec.

Les voitures de Memphrémagog se distinguent

Le tournoi de golf est d'ailleurs devenu un lieu d'exposition des véhicules de l'ACDO ainsi que de voitures de patrouille, tellement qu'on y tient un concours pour le meilleur design.

Le corps de police Memphrémagog a remporté le premier prix, hier, suivi de celui de La Plaine et de celui de Rock Forest.

L'ACDO reprend à sa façon le concours de la revue américaine «Law and Order» qui, en 1994, avait décerné son premier prix hors États-Unis à Metro-Police Ascot-Lennoxville du temps que Richard Tremblay en était directeur.

Quant aux participants de ce plus gros tournoi de golf du centre du Québec, ils proviennent certes de tous les milieux et des coins de la province, mais on y retrouve plusieurs policiers, juges et avocats ainsi que bien des bénévoles d'organismes reliés à l'ACDO.

Les dernières nouvelles?

L'ACDO pourra compter sur de nouveaux partenaires dans quelques mois.

La police de la CUM s'appête à acquiescer des véhicules de transport d'organes tandis que le corps de police d'Ottawa-Carleton deviendra avant-décembre le premier service outre-Québec à collaborer avec l'ACDO en offrant un service de transport d'organes.



Téléphoto par Christian Landry

La cinquième édition du tournoi de golf de l'ACDO était le rendez-vous de plusieurs personnalités et bénévoles hier au club de golf Venise, dans le canton de Magog. Sur la photo, à l'arrière-plan, Germain Bélanger, bénévole de la Fondation des maladies du cœur, Raymond Tardif, président éditeur de La Tribune et commanditaire officiel du tournoi, Benoît Néron, Michel Carpentier, nouveau commandant de la Sûreté du Québec en Estrie et président du tournoi de golf, Michel Poulin de La Mutuelle, commanditaire officiel, et Richard Tremblay, président de l'Association canadienne des dons d'organes.

«C'est remarquable»

Le ministre Ménard loue l'initiative des policiers

Daniel FORGUES Canton de Magog

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Me Serge Ménard, appuie à cent pour cent l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) et c'est pour cette raison, dit-il, qu'il a tenu à rendre une visite de courtoisie au club de golf Venise où cet organisme tenait, hier, son cinquième tournoi de golf annuel.

«C'est une initiative du Québec et ce sont des policiers bénévoles qui s'en occupent, ça démontre ce

que le milieu policier est capable de faire», explique le ministre en entrevue avec La Tribune.

«Ces policiers-là sont bénévoles, ils mettent de leur temps pour contribuer à sauver des vies, c'est vraiment remarquable», commente le ministre.

Qui d'autre que des policiers pourraient d'ailleurs faire mieux?

«Les policiers sont bien placés pour faire face à d'éventuels barrages administratifs. Et quand arrive le temps de transporter des organes, les policiers jouissent d'une expérience de conduite rapide et sécuritaire», estime le ministre.

MÉNARD (suite de UNE)

luxueux motorisé mis à la disposition de l'ACDO dans le stationnement du club de golf.

me à Mont-Laurier, par exemple, il a l'impression d'en apprendre plus sur certains dossiers, explique-t-il.

Mais cet aspect du ministre de la Sécurité publique n'est pas le seul.

Deux secrétaires préparent, quatre semaines à l'avance, (oui quatre semaines!), ses agendas quotidiens.

«Comme on doit s'ajuster à l'actualité, chaque agenda est revu trois fois par jour, c'est pas toujours facile, mais on réussit à se débrouiller», dit-il bien calmement, un verre de jus d'orange à la main (il a même refusé qu'on y ajoute une goutte de vodka).

Le ministre Ménard raffole de la natation.

Soixante longues de piscine le matin ne lui font pas peur, mais plaisir.

«Quand j'étais juste avocat, je faisais ça tous les matins chez moi, mais là, c'est plutôt rare. Ce matin, j'ai pris le temps de le faire», dit-il.

«Dans une piscine intérieure?», qu'on lui demande.

«Mais non, je n'ai pas assez d'argent pour me payer ça», lance le jeune ministre.

Dur le job de ministre?

«Je n'ai jamais calculé le nombre d'heures que je travaille par semaine, mais la huitième journée de la semaine, je la garde pour me reposer», conclut-il le sourire en coin.

RÉSULTATS Loto-Québec

Le Mini		Quotidienne	
Tirage du 95-08-25		Tirage du 95-08-19 au 95-08-25	
NUMÉROS	LOTS	3	4
876978	50 000 \$	544	2336
76978	5 000 \$	688	9645
6978	250 \$	993	0667
978	25 \$	379	2982
78	5 \$	484	0580
87697	1 000 \$	553	7403
8769	100 \$	952	6879
876	10 \$		

Banco		INTER	
Tirage du 95-08-25		Tirage du 95-08-25	
6	10	NUMÉROS	LOTS
25	28	212186	250 000 \$
35	39	12186	2 500 \$
53	54	2186	250 \$
		186	25 \$
		86	10 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

500\$ À GAGNER PAR SEMAINE

BINGO SOLEIL

À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!

Nous avons au moins un gagnant pour le 5e marathon

6e MARATHON CARTE COMPLÈTE CARTE BRUNE

B-3, 0-62, G-46, I-30, B-1, I-26, I-16, 0-71, B-4, I-18, N-31, G-56, B-13, I-23, B-5

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de déterminer un gagnant.

La Tribune

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone.

POUR VOUS ABONNER 564-5466 1 800 567-6955

Pour trouver un emploi rapidement, appelez le Club de recherche d'emploi de l'Estrie

C'est efficace et c'est gratuit. Une priorité est accordée aux prestataires de l'assurance-chômage.

(819)563-9111
234, rue Dufferin, bureau 410

RÉSULTATS Loto-Québec

Le Mini		NUMÉROS		LOTS	
Tirage du 95-08-25		876978	50 000 \$	87697	1000 \$
		76978	5 000 \$	76978	100 \$
		6978	250 \$	876	10 \$
		978	25 \$		
		78	5 \$		

3 Geo Metro 1996 (modèle Berline)*
(numéros non décomposables)

781A711 186B953 680B240

*Chaque voiture est échangeable contre un lot de 15 000 \$.

50 lots bonis de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

139A582	531A363	720A269	226B896	435B593
155A319	578A286	729A673	227B214	466B524
156A462	583A977	107B936	245B792	481B976
206A617	598A363	156B399	290B682	518B749
255A883	614A396	175B662	322B402	525B404
335A517	616A393	181B588	324B280	544B854
348A562	659A828	196B244	328B103	555B601
404A604	693A673	198B773	332B811	614B717
434A626	708A132	211B335	336B998	718B034
488A090	708A270	219B091	338B783	775B790

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Dimanche	Lundi	Mardi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE	PLUIE
max 20	min 11	max 22	8/21	10/22

MÉTÉO-NAUTIQUE

Memphrémagog/Lac Champlain

1-900-451-4199

*0,95\$ LA MINUTE

Environnement Canada La météo à la source

INDEX

Arts et spectacles:	E-1	Horoscope:	E-11
Bandes dessinées:	E-11	Messier en liberté:	E-16
Carr. et professions:	B-5	Nos sorties:	E-9
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	C-1 D-5
Décès:	D-5	Sports:	D-1
Économie:	B-7	Vivre:	E-12
Éditorial:	A-10	Voyages:	E-14

Actualité en bref

Accusé à 14 ans d'agression sur une bambine

Sherbrooke (psj) - Fait plutôt rare dans les annales judiciaires, un adolescent de 14 ans subit un procès pour une affaire d'agression sexuelle commise à l'endroit d'une bambine de trois ans.

L'accusé aurait commis les attentions, le 21 février 1995, alors que la petite fille était gardée par sa mère à lui, à Rock Forest.

Le procès qui se déroule devant le juge Michel Dubois, de la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse) verra des experts, médecin et psychologue, venir témoigner pour le ministère public représenté par Me Myriam Lachance et pour la défense assumée par Me Peter Downey.

D'autres récoltes de mari

Sherbrooke (DF) - La récolte de plants de marijuana des policiers de la Sûreté du Québec s'est poursuivie de plus belle, hier, alors que, cette fois-ci, on a saisi pour plus de 80 000 \$ de plants dans un champs de la route 220, entre Bonsecours et Sainte-Anne-de-Larochelle.

Les policiers y ont coupé 412 plants évalués chacun à 200 \$ parce qu'ils mesuraient plus de quatre pieds.

Personne n'a été arrêté.

La veille, les policiers de la SQ de l'Estrie avaient aussi saisi une soixantaine de plants sur le chemin Goodenough du canton de Shipton; un jeune homme de 22 ans sera accusé par sommation dans ce dossier.

Depuis deux semaines, les policiers ont multiplié les saisies de plants de marijuana un peu partout en Estrie et le porte-parole Serge Dubord se défend bien de dire qu'il s'agit là d'opérations planifiées.

«La plupart du temps, des gens découvrent les plantations en prenant une marche et nous avisent», conclut-il.

Des délinquants trop pressés

Sherbrooke (psj) - «J'ai remarqué ces derniers temps une tendance qui se développe chez les jeunes. Ils ne veulent plus résider au Relais Saint-François mais ils se montrent pressés à graduer au Centre de détention de la rue Talbot. Il y a même un qui s'est adressé à moi pour me dire qu'il était un vrai Tom et quand il était envoyé au Relais, il prenait la place des autres jeunes.»

Le juge Michel Dubois, de la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse), a passé quelques bons coups de varlope à un jeune, tout juste âgé de 18 ans, mais qui a encore quelques dossiers à régler devant le tribunal des jeunes.

Les propos du juge étaient une réplique à l'avocat de la défense qui avait mentionné que son client ne voulait pas aller au Relais, un centre pour jeunes délinquants qui n'est pas une prison en soi.

Le jeune homme en était à son cinquième bris de probation et il n'avait accompli que 18 heures et demie des 40 heures de travaux communautaires qui lui avaient été imposées.

Sa volonté manifeste à traîner ses savates et à ne pas se soumettre aux ordonnances du tribunal lui avait déjà valu une semaine de garde fermée.

La procureure Myriam Lachance l'a d'ailleurs souligné au juge Dubois.

Le juge Dubois a dit au jeune que c'était lui qui menait et pour le lui faire bien comprendre, il l'a expédié au Relais pour deux semaines de garde fermée.

Vallières fustige Bernard Landry

Le député libéral de Richmond et porte-parole de l'Opposition en matière agricole, Yvon Vallières, dénonce les tactiques du ministre Marcel Landry à l'égard de l'avant-projet de loi sur le droit de produire.

M. Vallières s'interroge sur les motifs qui ont amené le ministre Landry à tenir «en plein été» les audiences portant sur cet avant-projet de loi.

Le député Vallières déplore surtout le fait que les intervenants appelés à se prononcer devront le faire sans avoir pris connaissance au préalable du contenu du «guide des pratiques agricoles», un document sur lequel le ministre entend s'appuyer.

«Il est regrettable, indique M. Vallières, que le gouvernement, au nom probablement d'impératifs réélectoraux, bouscule les intervenants et néglige de leur fournir, de même qu'aux parlementaires, tous les outils nécessaires à une consultation efficace et à une prise de décision éclairée.»

Un Magogois dont le permis était révoqué n'aurait pas dû se trouver au volant en ce jour d'hiver...

Acquitté à cause de la tempête de neige

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La juge Danielle Côté a accordé le bénéfice du doute à un conducteur surpris au volant alors que son permis avait été révoqué pour une affaire de facultés affaiblies.

Il avait invoqué devant la Cour, par l'intermédiaire de l'avocat Claude Robitaille, une défense de nécessité.

Si cette défense n'est pas excep-

tionnelle, les tribunaux se montrent très prudents et l'entourent d'un encadrement... exceptionnel car on ne veut pas que les citoyens en abusent.

Le 17 janvier 1994, l'accusé et son épouse, qui résidaient à Magog, mettent le cap sur Weedon où l'on procède à des rénovations dans un chalet que le couple doit habiter à la fin de l'hiver.

Ce jour-là, les prévisions météorologiques faisaient état d'une possibilité de tempête.

Au moment de quitter Magog,

l'épouse comme il se devait a pris place derrière le volant et le mari a occupé le siège du passager.

En cours de route, les conditions météorologiques se détériorent. Une fois à Sherbrooke, la tempête s'intensifie. Entre Sherbrooke et la destination, le couple a assisté à deux accidents.

Sujette à des crises d'angoisse, l'épouse s'est immobilisée une dizaine de minutes sur l'accotement, question de reprendre son calme. Puis elle a repris la route pour s'ar-

êter une seconde fois: elle ne voulait plus repartir.

On se trouvait dans une zone peu résidentielle et à une vingtaine de minutes de l'objectif. Il apparaissait téméraire de rester sur l'accotement et attendre la fin de la tempête. Cela aurait pu être dangereux pour le couple mais également pour les autres usagers de la route.

Le mari a décidé de prendre le volant. Il se fait intercepter par les policiers. L'infraction est constatée. L'épouse a dû reprendre le volant pour finalement se rendre à bon

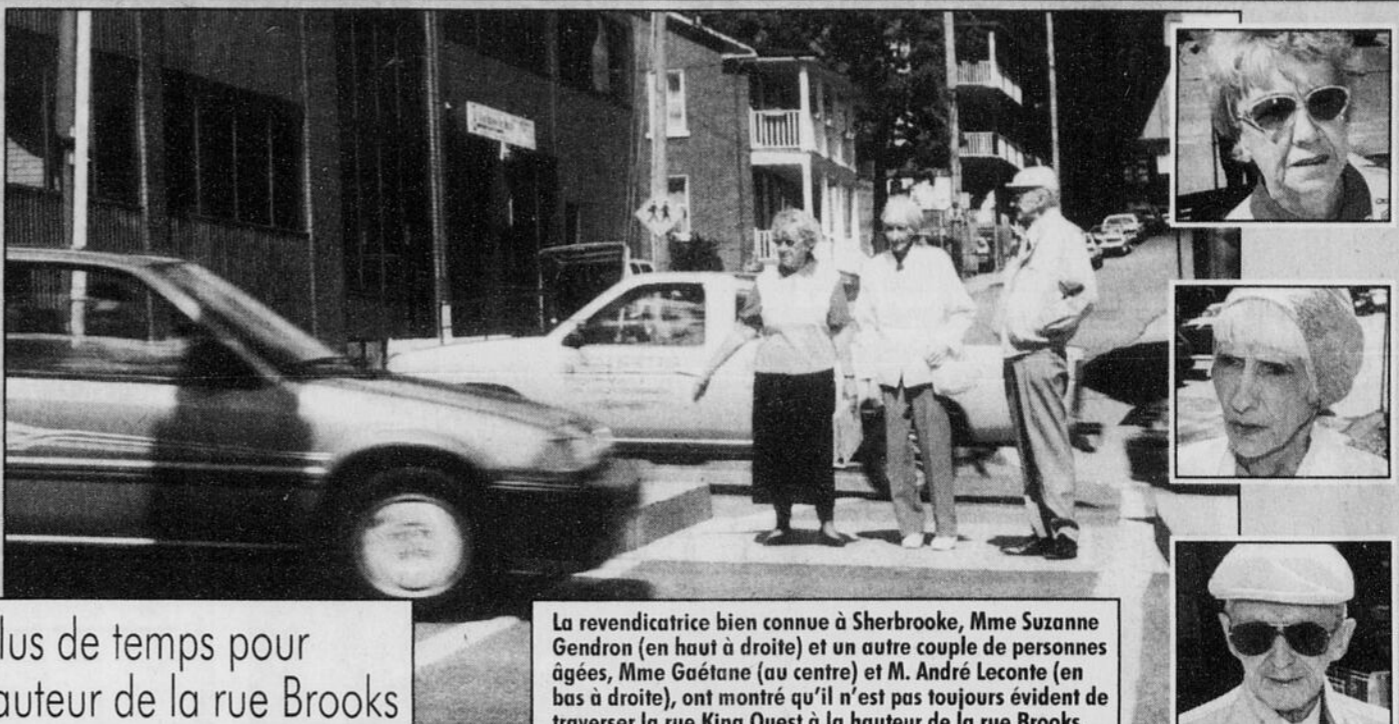
port. Une accusation est portée contre le mari.

Dans une défense de nécessité, résident deux points forts: un danger réelle et imminent de même que l'absence d'alternative.

Après avoir soulevé et analysé de nombreux cas de jurisprudence, la juge Côté en est venue à la conclusion que l'accusé méritait le bénéfice du doute et elle l'a acquitté.

Cinq secondes de plus S.V.P!

Des personnes âgées réclament plus de temps pour traverser la rue King Ouest à la hauteur de la rue Brooks



La revendicatrice bien connue à Sherbrooke, Mme Suzanne Gendron (en haut à droite) et un autre couple de personnes âgées, Mme Gaétane (au centre) et M. André Leconte (en bas à droite), ont montré qu'il n'est pas toujours évident de traverser la rue King Ouest à la hauteur de la rue Brooks.

Claude PLANTE Sherbrooke

Sherbrooke bien connue pour ses nombreuses revendications, Mme Suzanne Gendron revient à la charge, mais ne demande cette fois-ci que cinq secondes de plus.

Si Mme Gendron a convoqué les médias, hier avant-midi, au coin de la King Ouest et de la rue Brooks, c'est qu'elle juge que cette intersection est encore dangereuse malgré les améliorations apportées au

cours des dernières années. Le décompte à affichage électronique permettant aux piétons de traverser n'est pas assez long, dit-elle.

«J'ai parlé à plusieurs personnes âgées du coin. Elle me disent qu'elle n'ont pas toujours le temps de traverser avant que le feu revienne au vert. D'après moi, 580 aînées demeurent dans ce coin de la ville, dans plusieurs résidences pour personnes âgées», lance Mme Gendron avec toute l'ardeur qu'on lui connaît.

«Il y a eu des améliorations, mais

ça passe assez vite ici. Et le feu de circulation n'est pas pris au sérieux par les automobilistes. Souvent, ils n'arrêtent pas.»

Quelques secondes de plus S.V.P.

Une petite démonstration montre que la plupart des personnes âgées pourraient aisément traverser pendant les 28 secondes de feu rouge. Mais pour des personnes à mobilité réduite, il manquerait bien quelques secondes, laisse entendre la revendicatrice.

Mme Gaétane et M. André Le-

conte, un couple présent sur place, demeurant à la Résidence Cordon situé sur la rue du même nom au centre-ville de Sherbrooke, abondent dans le même sens. «Nous passons souvent par ici, note Mme Leconte. Il faut faire attention.»

«Des fois, on pense qu'on a assez de temps pour passer, mais il faut bien surveiller les automobiles.»

Pour le conseiller du centre-ville de Sherbrooke, Serge Paquin, il n'est pas impossible que le temps alloué pour la traversée de piétons soit

augmenté de quelques secondes. Reste à voir, combien de secondes supplémentaires seront ajoutées.

«Ça pourrait être fait bientôt, dit-il. 28 secondes devraient permettre de traverser, mais ce n'est pas nécessairement évident pour tout le monde.»

«Aussi, il y aurait peut-être de l'éducation à faire. Maintenant qu'il s'agit d'un censeur électronique, ce n'est plus un bouton qu'il faut actionner pour avoir le feu vert des piétons. On pourrait installer un écriteau qui le dirait.»

Branle-bas rue des Jardins-Fleuris après une tentative de vol au détriment d'un chauffeur de taxi

Le suspect sort vite de l'immeuble encerclé

Sherbrooke (psj)

Les gens de la rue des Jardins-Fleuris, dans le quartier est de Sherbrooke, sont venus bien près de revivre la journée mouvementée du 1er mai 1995 quand un état de siège avait stoppé le temps et suspendu toute activité dans le secteur, à cause d'un individu barricadé que l'on a retrouvé mort dans la soirée.

Hier matin, vers 9h15, la Police municipale de Sherbrooke est informée par un chauffeur de taxi qu'un

voléur qu'il avait mis en déroute s'était réfugié dans une conciergerie, 1055 rue des Jardins-Fleuris, soit la même bâtisse visée par les incidents tragiques du 1er mai.

Les policiers se rendent donc en force dans le secteur. Ils encerclent l'immeuble. Ils envisagent même de se rendre à la garderie, rues des Jardins-Fleuris et des Jonquilles, pour que l'on fasse entrer les enfants à l'intérieur.

Le capitaine Louis Raïche, commandant du GIT et responsable des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, en était

rendu au stade de l'alerte aux membres du Groupe d'intervention quand les policiers ont vu un homme sortir de l'immeuble en criant «C'est moi que vous cherchez, c'est moi!».

En quelques instants qui auraient pu durer une éternité, on avait mis la main sur un suspect de tentative de vol qualifié.

Gaëtan Lessard, âgé de 19 ans, de Fleurimont, a été inculpé hier au palais de justice de Sherbrooke de tentative de vol qualifié et d'utilisation d'une arme, à savoir un couteau, dans la commission d'un acte criminel.

Selon les informations recueillies, le suspect aurait fait appel à une voiture-taxi à partir de l'Accommodation Louise, chemin Duplessis, à Fleurimont.

De là, il aurait demandé au chauffeur de le conduire rue des Jardins-Fleuris sans toutefois préciser une adresse. Une fois dans le secteur, le chauffeur voulait de plus amples explications mais le «client» a

brandi un couteau pour obtenir de l'argent.

Le chauffeur a brandi son poing et ouvert sa portière si bien que le voleur a pris les jambes à son cou pour se réfugier dans la conciergerie. On connaît la suite.

Les détectives Roger Dion et André Bilodeau ont travaillé sur cette affaire.



L'arbre de plus de 150 ans est tombé hier matin face au 301 de la rue Queen, à Lennoxville, endommageant plusieurs canots de la boutique Plein air Le Huard.

Photo La Tribune par Daniel Forques

Une autre tuile en peu de temps

Lennoxville (DF)

La guigne semble s'acharmer sur le propriétaire de la boutique Plein air Le Huard qui vient à peine de s'installer à Lennoxville.

Un arbre plus que centenaire a cédé pour on ne sait quelle raison hier midi, endommageant une dizaine de canots flambant neufs et causant ainsi pour plus de 5000 \$ de dommages.

Il y a trois semaines, le propriétaire de cette boutique d'articles de plein air, Steve Niro, avait essuyé des pertes à cause de l'incendie de la rue Wellington Nord alors qu'il se préparait à déménager son commerce de cet endroit.

Et voilà que trois semaines après son ouverture à Lennoxville, une autre tuile lui tombe sur la tête!

Il estime les dommages à plus de 5000 \$.

«J'ai entendu un 'crac' puis un 'boum', et l'arbre était à terre, par dessus les canots», dit-il.

M. Néro croit que les vents violents de la nuit précédente avaient contribué à affaiblir le vieil arbre.

Daniel Bélanger en Primeur

Daniel Bélanger et ses musiciens sortent de studio pour nous présenter les chansons de son nouvel album.

**DIMANCHE ET LUNDI
3 ET 4 SEPTEMBRE, 20 h 30**

RÉSERVATION: 847-0470

Collège de Sherbrooke
Centre de l'activité physique

**Abonnement au C.A.P.
Inscription aux cours**

Maintenant rabais de 5 \$ sur chaque cours
de 9 h à 21 h par téléphone au 564-6371
ou sur place au 355, rue du Parc



Tout tourne rondement pour les projets de l'Université

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Les grands dossiers d'investissement à l'Université de Sherbrooke et pour lesquels seront consacrés près de

30 millions \$, poursuivent leur cours normal, sans heurt et sans retard sur les échéanciers.

C'est ce que rapportent le vice-recteur à l'administration, Daniel Hade, et le directeur du Service de l'équipement, Julien Beaudette, lorsqu'on les interroge sur des dossiers qui, sans prendre de place sur la scène ces temps-ci, n'en continuent pas moins de progresser, soit les dossiers de la construction d'une nouvelle faculté d'Administration et de l'Institut de pharmacologie ainsi que celui de l'agrandissement et du réaménagement de la faculté des Sciences appliquées.

Dossier le plus avancé à date, celui de la nouvelle faculté d'Administration franchira une première étape dans quelques jours. Puis ce seront l'étape des plans préliminaire et final et celle des appels d'offres.

«Les sommes sont déjà engagées par le gouvernement. Il n'y a pas de

problème de ce côté. C'est aussi le cas pour les deux autres dossiers», signale le vice-recteur.

La construction de cette faculté, un projet pour lequel l'université dispose de 10 millions \$, devrait débuter avant l'été de 1996. D'une durée d'une dizaine de mois, la construction devrait être achevée pour la session d'été 1997.

Le dossier de l'Institut de pharmacologie est plus avancé que celui des Sciences appliquées mais moins que celui de la faculté d'Administration. Dans ce cas, explique M. Hade, l'université progresse avec prudence de manière à respecter les besoins sans dépasser l'enveloppe de 10 millions \$ à sa disposition. «Autrement, c'est très difficile, par la suite, quand on a des surprises dans les appels d'offres, de couper dans un projet», note-t-il.

Dans ce cas, signale M. Beaudette, on croit pouvoir lancer les appels d'offres au début de 1996 afin d'avoir un édifice prêt à être occupé, en mars 1997.

Enfin, décrit comme moins urgent et davantage complexe puisqu'il faut également faire des choix dans des activités qui y seront maintenues, le dossier du réaménagement de la faculté des Sciences appliquées ainsi que son agrandissement, un projet pour lequel sera consacrée une somme de 8 millions \$, va quand même bon train.

Aussi, indique M. Beaudette, les travaux devraient s'entreprendre à la fin de l'été 1996, selon les échéanciers prévus.

Piège tendu à un septuagénaire

L'accusé reste derrière les barreaux

Sherbrooke (psj)

Jean-Yves Lessard, âgé de 26 ans, d'Ascot, a comparu hier devant la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, pour une affaire de vol qualifié.

C'est cet individu qui avait tendu un piège à une connaissance, âgée de 72 ans, qu'il avait éveillée en pleine nuit sous prétexte d'une panne de voiture.

La procureure Andrée Marchand s'est opposée à la remise en liberté de l'accusé ce qui n'a pas surpris le défenseur Jean Leblanc.

Il faut préciser que Lessard avait déjà des causes pendantes devant la Cour et qu'il faisait l'objet d'un mandat.

La cause a été reportée en début de semaine.

Le 14 août, vers 1h15, l'accusé a appelé sa victime, lui demandant de venir le chercher sur le chemin Galipeau, à Ascot Corner, parce qu'il était en panne.

Une fois rendue sur place, la victime a vu un cagoulard surgir d'un fossé. On l'a molestée et on l'a délestée d'une somme de 900 \$.

Un complice court toujours mais on finira bien par le rattraper.

Son séjour en prison est devancé de trois semaines

Sherbrooke (psj)

Daniel Patient, âgé de 37 ans, de Magog, devra remplir un contrat de retraite fermée pour les prochains mois.

Appréhendé jeudi par les membres de la Régie de police Memphrémagog, il a été amené hier devant la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, pour une affaire de cambriolage commis dans une maison, chemin d'Ayer's Cliff, dans le Canton de Magog, le 14 juillet.

Lors de ce vol avec effraction, avaient disparu des biens pour une valeur approximative de 10 000 \$.

Patient devait se présenter le 13 septembre prochain au Centre de détention afin de purger une peine de 12 mois de prison pour une affaire de stupéfiants.

Son séjour carcéral aura donc été devancé de trois semaines.

Les indices conduisent la police à un individu de 32 ans

Sherbrooke

Le détective Gérard Leblanc a eu un long entretien hier matin avec Pierre Carrier, âgé de 32 ans, d'Ascot, soupçonné d'avoir commis le vol au couteau à la station-service Auto Garde King Ouest, 3265 rue King Ouest, angle Radisson, à Sherbrooke, le 14 août.

Vers 22h45, le voleur que la victime avait décrit comme ayant une dentition croche et assez remarquable s'est servi dans la caisse pour une poignée de dollars.

Pendant qu'il se servait, le préposé en a profité pour déguerpier ce qui a également fait fuir le voleur.

Lors du ratissage du secteur, les policiers ont découvert une voiture abandonnée. Sur un des sièges, on pouvait apercevoir un partiel. Divers indices laissent croire que le véhicule pouvait bien être celui du voleur.

La solution du délit ne devenait donc qu'une question de temps.

Carrier a comparu hier au palais de justice de Sherbrooke relativement à cette affaire.



CHIRURGIE DE LA MYOPIE

LA KERATOTOMIE RADIAIRE ET LE LASER EXCIMER

Séance d'information gratuite
Hôtel Le Delta
2685, rue King Ouest, Sherbrooke
Le mercredi 6 septembre à 19 h 30

À l'aide de diapositives et d'un vidéo, nous vous donnerons l'information nécessaire concernant ces deux chirurgies. Le suivi post-opératoire est assuré par le Dr Grégoire.

Dr Jacques Grégoire,
ophtalmologiste
Colette Dauphinais •
Daniel Daneault

1 800 399-6254 (Ext.)
(819) 569-6254 (Sherb.)

ÉCONOMISEZ

AVEC



Maintenant plus que jamais, c'est le meilleur temps pour acheter votre maison!

PROMOTION OFFERTE AUX CLIENTS DE RE/MAX

Soit une réduction de taux de:

- 1 % sur le terme de 6 mois;
- 3/4 % sur le terme de 1 an;
- 1/4 % sur le terme de 2 ans et plus;

ou de 1 à 3 mois sans versements d'intérêts selon le terme visé;

- 1 mois pour le terme de 1 an;
- 2 mois pour le terme de 2 à 5 ans;
- 3 mois pour les termes de 7 ans et 10 ans.

Conditions: - Hypothèque doit être acceptée par la Banque Nationale avant le 31 décembre 1995;
- Déboursé avant le 31 mars 1996;
- Propriétaire occupant (3 unités et moins);
- Garantie de taux 90 jours.

PROMOTION EXCLUSIVE
au réseau RE/MAX

Pour plus d'informations consultez votre agent

"Le Réseau Remax, un réseau de franchisés indépendants et autonomes."

Prendre des vacances... et faire le bonheur de son animal!



Diane Boutin

(819) 845-7629
pag. : 829-3553

Assurance-responsabilité • Visite et promenade quotidienne • Brossage • Entretien de cage • Litière ou aquarium • Compte-rendu écrit. Collecte de courrier et arrosage des plantes.

Nannie Mo^{enr.}

Évaluation gratuite sur demande



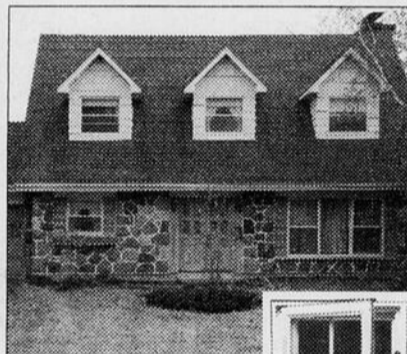
Service de gardiennage personnalisé pour animaux à votre domicile

SEARS

RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE*

MEMBRE APCHQ ET RBQ

Notre meilleure offre de toiture de la saison!



Bardeaux garantis 25 ans; au prix de ceux garantis 20 ans
Sears fera faire l'installation de bardeaux robustes en asphalte, à 3 pattes ou en T, ayant une garantie transférable de 25 ans pour le même prix que les bardeaux garantis 20 ans.
*Détails de la garantie chez Sears
*Dans la plupart des régions, Sears peut faire faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 SEPTEMBRE 1995



FENÊTRES INSTALLÉES*
Nos fenêtres de rechange installées* en vinyle ou en aluminium vous feront réaliser des économies d'énergie.

ÉCHANGEUR D'AIR À RÉCUPÉRATION DE CHALEUR
VENIMAR INSTALLÉ*
Prévient la formation de condensation et contrôle le taux d'humidité dans la maison.

Produits de rénovation garantis par Sears

Parlez à une connaissance de longue date!

- DEVIS GRATUIT SANS OBLIGATION
- AUCUN ACCOMPTE À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT
- AUCUN VERSEMENT N'EST EXIGÉ AVANT LA FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION
- SEARS FAIT FAIRE L'INSTALLATION PAR DES ENTREPRENEURS QUALIFIÉS
- ACCUMULEZ DES POINTS DU CLUB SEARS. DÉTAILS EN MAGASIN.
- MEMBRE DE L'APCHQ ET DE LA RBQ

Sherbrooke: 563-9440
APPELÉZ-NOUS 1-800-625-0025 SEARS



Musique écrite de l'Estrie

LIVRES ET FEUILLES DE MUSIQUE CLASSIQUE, POPULAIRE

LE PLUS GRAND CHOIX

MAINTENANT AU 1444, RUE KING OUEST, SHERBROOKE

Nous accordons les pianos
Grand stationnement

École de musique avec six professeurs. Nous enseignons six jours par semaine

25 ans d'excellence

Dépositaire YAMAHA
Pianos - Orgues - Claviers - Clavinova

Musique
Jean Julien et Fille
563-7477 1444, rue King Ouest Sherbrooke

Les pompiers s'opposeront au gel des salaires

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Syndicat des pompiers du Québec, section locale de Sherbrooke, s'opposera à tout gel salarial pour ses membres, prévient son président Daniel Pépin.

«C'est sûr que le syndicat provincial s'objecte catégoriquement à ça et c'est la même chose à Sherbrooke. Nos salaires sont gelés pour 1995 et 1996, on est en train de faire notre part», dit-il en réaction à la position de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Ville de Sherbrooke en faveur du gel de la masse salariale des fonctionnaires municipaux.

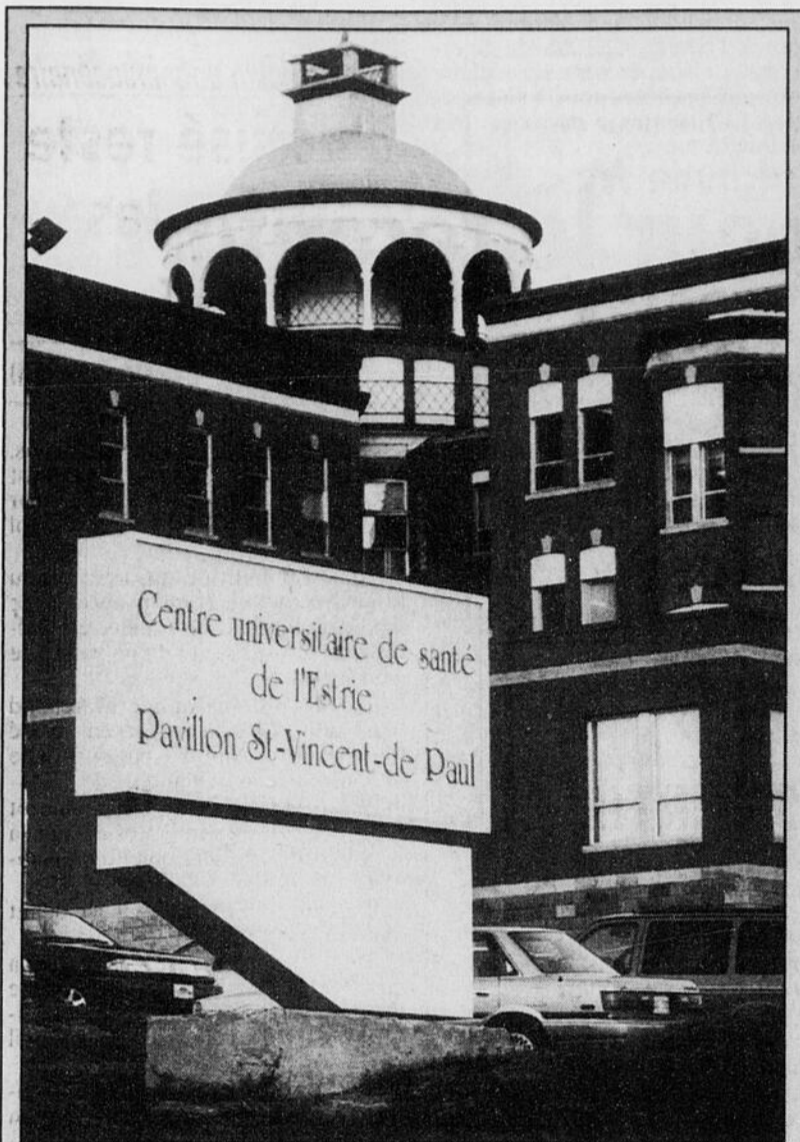
«On reconnaît qu'ils ont des contraintes budgétaires, mais ce sont des choix politiques. Ils sont en train de faire le tour de tous les départements de la Ville pour presser le citron davantage, on est en train de passer par là», signale en outre M. Pépin.

À l'instar des autres syndicats, celui des pompiers avait accepté en 1993 un gel salarial de deux ans, ce qui avait incité la Ville de Sherbrooke à se soustraire à la loi 102 qui bloquait à leur niveau d'alors les salaires des fonctionnaires municipaux.

Cette loi avait été promulguée par le gouvernement du Québec pour une période de deux ans.

La convention collective des quelque 120 pompiers de Sherbrooke arrive à échéance le 31 décembre 1996, tout comme celle des policiers et des employés d'Hydro-Sherbrooke.

Celles des employés manuels et de bureau sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997, tandis que celle des brigadiers scolaires se termine le 1er décembre 1996.



Téléphoto, Christian Landry

Pavillon Saint-Vincent-de-Paul

Autre signe que la réorganisation du réseau hospitalier est en marche: l'affiche servant à identifier le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul a fait peau neuve hier. Désormais, l'établissement portera le nom de pavillon Saint-Vincent-de-Paul, lequel fait partie du Centre universitaire de santé de l'Estrie. L'aménagement de cette nouvelle affiche — tout comme à l'Hôtel-Dieu — a soulevé le mécontentement de certains employés pour qui il s'agit d'une dépense inutile dans la perspective où l'un des deux établissements est appelé à changer de vocation sous peu.

L'UdeS formera des docteurs en éducation

Kathy NOËL Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke, qui possède la plus vieille Faculté d'éducation au Québec, vient tout juste d'obtenir le droit d'offrir un doctorat en éducation. Elle se rallie ainsi aux autres universités québécoises qui offrent déjà le programme depuis nombre d'années.

«Cela apparaissait comme une anomalie, il était normal d'en arriver là. L'Université de Sherbrooke prend la place qui lui revient», a souligné le recteur Pierre Reid, insistant sur l'aspect pratique de la nouvelle formation.

Une vingtaine d'étudiants, dont plusieurs de l'extérieur et même de l'étranger, sont inscrits au programme qui débute en septembre. Le nouveau doctorat se distingue de celui des autres institutions par les domaines de recherche qu'il touche: l'éducation au travail, les inadéquations graves de l'enfance, la didactique et le développement de l'expertise professionnelle.

«Le programme couvre des champs de recherche originaux qui ajoutent à ce que les autres universités offrent et nous sommes dans un contexte où de nombreuses études ont démontré que le Québec ne forme pas assez de diplômés de troisième cycle, particulièrement en éducation», a mentionné pour sa part Marie Malavoy, députée de Sherbrooke et ex-doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Faisant référence à une étude du Conseil supérieur de l'éducation, la députée a fait savoir qu'il y avait très peu de chômage chez les détenteurs d'un doctorat en éducation, ne pouvant établir de comparaison cependant avec les autres domaines.

«De plus en plus, on se débarrasse de ce vieux cliché qui dit que les détenteurs d'un doctorat ne sont que des gens qui savent écrire et qui sont essentiellement théoriques. Dans certain type de disciplines, ça deviendra un facteur de différenciation», a renchéri Pierre Reid.

Huit ans d'effort

Il aura fallu huit ans de travail pour élaborer et faire approuver le programme de doctorat en éducation par le ministère. Le doyen de la Faculté d'éducation, Mario Laforest, n'était donc pas peu fier, hier, lors de l'annonce officielle.

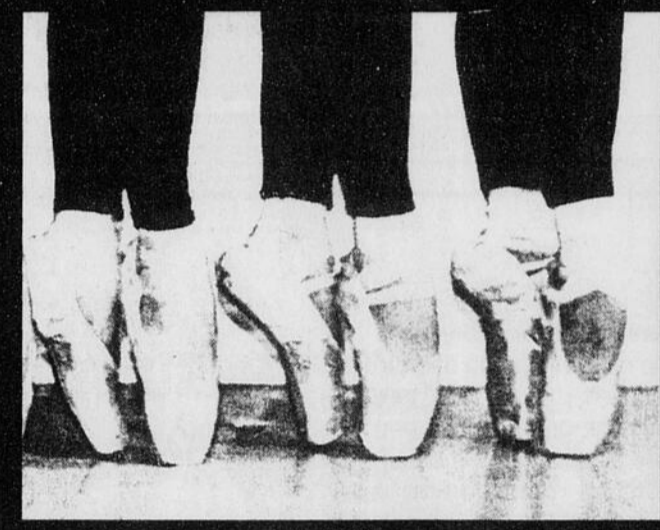
«En ces moments plutôt difficiles pour le monde de l'éducation, cela fait du bien d'avoir des rencontres heureuses comme celle d'aujourd'hui», a-t-il lancé.

La Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, en plus d'être la plus ancienne, serait aussi la plus achalandée. Quelque 5500 étudiants y circulent. De ce nombre, 4150 étudient au premier cycle et 1350 au deuxième cycle.

«Nous avons déjà 18 inscriptions pour cette année. Nous pensons que lorsque le programme de doctorat aura atteint sa vitesse de croisière, il accueillera une cinquantaine d'étudiants et d'étudiantes», a précisé le doyen.



L'ARABESQUE école de danse



JAZZ MODERNE ET CONTEMPORAIN

Pour enfants à partir de 3 ans (danse créative et pré-jazz), ados et adultes.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Mardi, mercredi et jeudi, les 29, 30 et 31 août 1995, de 16 h 30 à 19 h 30.

ENDROIT

1215, rue Kitchener, local 208, Sherbrooke.

PROGRAMME ENRICHÉ EN DANSE JAZZ

Ce programme vise à former les jeunes qui se destinent à une carrière professionnelle et englobe quatre disciplines: le jazz, le ballet classique, le mime et la gymnastique artistique. La sélection parmi les élèves inscrits pour les niveaux 1, 2 et 3 aura lieu la semaine du 4 septembre.

822-1143

BALLET CLASSIQUE

Pour enfants à partir de 5 ans, ados et adultes.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Mercredi et jeudi, les 6 et 7 septembre 1995, de 18 h 30 à 21 h.

ENDROIT

Centre sportif, Université Bishop's, Lennoxville.

NOUVEAU

- classes pour adultes débutants;
- classes de pointes
- Stages spéciaux
- Échanges internationaux



07897



UAP/NAPA est fier de vous présenter sa nouvelle succursale de Rock Forest



LES PRODUITS MARC BEAUDOIN
4204, BOUL. BERTRAND-FABI, BUREAU 2
ROCK FOREST, 563-0715



De gauche à droite, debout: Gérard Guilette, livreur, Daniel Brûlotte, commis, Caroline Beaudoin, commis, Pierrette Beaudoin, secrétaire, Marc Beaudoin, propriétaire. Dans le même ordre, à genoux: Gérald Ouellette, livreur, Paulin Martin, livreur, Raymond Ducharme, vendeur, Sébastien Bérard, livreur, David Pépin, absent.

Beaucoup plus qu'un simple magasin... UAP/NAPA, c'est aussi vos détaillants vous offrant la qualité et le service UAP/NAPA

Plus de 200 000 produits de marques nationales réputées.



Bienvenue à nos fournisseurs



Wapi Sun OTC INGERSOLL-RAND. HYDRA-LIFT

LES PRODUITS MARC BEAUDOIN
4204, BOUL. BERTRAND-FABI, BUREAU 2
ROCK FOREST

563-0715 - Téléc.: 563-3413



Grande soirée dansante
ORCHESTRE RÉVOLUTION
soirée/4\$/pers **MUSIQUE POPULAIRE ET RÉTRO**

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

LE 26 AOÛT 1995 SOUPER À 18 h / **3\$** /pers.

ÉRABLIÈRE DOYON | 346-0852
256 RUE DU DOMAINE, ASCOT CORNER

Le président de la Rose des vents, Raymond Pageau, met les bouchées doubles à l'approche du souper-bénéfice du 4 octobre

Un chercheur converti à l'action communautaire

Claude PLANTE

Sherbrooke

Ce n'est pas d'hier que le Dr Raymond Pageau effectue des recherches sur le cancer. Il y a plusieurs années apprenant qu'un de ses amis était atteint par cette terrible maladie, Dr Pageau change d'optique, mettant de côté l'infiniment petit, pour se concentrer sur le malade et sa famille.

«Le virage s'est fait entre 1975 et

1980, dit le médecin pratiquant en Estrie. Ça m'a amené à faire de la recherche directement sur les problèmes vécus par le malade et sa famille.»

Dans ses recherches, le Dr Pageau voit le cancer «comme une maladie dérangeante. J'ai appris qu'on peut faire beaucoup d'autres traitements en plus de la chimiothérapie. On dépasse ce qu'on appelle la recherche classique.»

Aujourd'hui, Raymond Pageau

est président du conseil d'administration de l'organisme Les Soins palliatifs la Rose des vents de l'Estrie, qui vient en aide aux personnes atteintes du cancer et à leurs familles.

«Mon travail m'a amené vers La Rose des vents, dit le chercheur. Avec cet organisme, j'ai pu entrer en communication avec des personnes atteintes.»

Plus de cas, moins d'argent

Dr Raymond Pageau constate



Téléphoto par Christian Landry
Le président du conseil d'administration de la Rose des vents, Raymond Pageau.

un phénomène quand même troublant: «Depuis quelques années, on note plus de cas. En 1994, on parle d'une augmentation de plus de 30 pour cent des besoins des malades. Les cas sont plus nombreux, plus lourds et les budgets sont bloqués.»

Pour ce qui est du budget de La Rose des vents, 75 000 \$, il existe un espoir, avoue-t-il. «L'organisme va dans le sens des volontés gouvernementales de maintien à domicile. Nous pourrions continuer à recevoir des subventions.»

Souper bénéfice

Mais l'organisme n'en reste pas là. La Rose des vents tiendra son souper bénéfice annuel. L'événement se tiendra le 4 octobre prochain à l'édifice CERAS de Sherbrooke. Le souper sera suivi d'une vente aux enchères tout à fait spéciale et d'une soirée bavaroise très «Oktoberfest».

La vente aux enchères permettra aux participants d'acheter des objets divers ayant appartenu à des célébrités de différents milieux. Comme objets spéciaux, on souligne la vente de lithographies reproduisant des toiles représentant des coureurs automobile tels Jacques et Gilles Villeneuve et Jean Alesi, gagnant du Grand prix du Canada en juin dernier. Ces reproductions seront signées de la main des coureurs.

Pour cette soirée, l'organisme n'y est pas allé de main morte en demandant les services de pas moins de quatre présidents d'honneur: Jean Charest, député de Sherbrooke et chef du Parti conservateur du Canada, Denis Drolet, président de Sherwood-Drolet, Roger Héroux, de Sports Experts, et Me Bernard Fabi, président de la Société Nouvelle de production.

JEAN GAGNON, d.d.

09217

DENTVISION

Une première dans le domaine des prothèses dentaires! Grâce à la magie de l'ordinateur, vous pouvez avoir une vision de votre sourire dès la première consultation. DentVision vous permet de vous voir sur écran et de choisir immédiatement la forme et la disposition des dents qui conviendront le mieux à votre visage. À la fin de la consultation, vous avez en main une photo couleur avec votre sourire tel que vous le souhaitez et, par la suite, il ne reste plus qu'à réaliser votre vision. Enfin, vous pouvez oser sans risquer une déception.

POUR LE PLAISIR DE SOURIRE

Jean Gagnon d.d.

DENTUROLOGISTE

4777, boul. Bourque, bureau 17
Entrée rue Fortier
Rock Forest 821-1010

98, rue Merry Nord
Magog, 843-2033

564-2323 pour le réconfort et 823-5400 pour les voyages

Secours-Amitié Estrie tient sa 13e campagne de financement

Steve BERGERON

Sherbrooke

Cinq, six, quatre, deux, trois, deux, trois...

Ces sept chiffres peuvent faire souvent toute la différence. C'est en les composant que plusieurs Estriens et Estriennes ont trouvé et trouvent encore réconfort et soutien dans les moments difficiles, auprès des bénévoles du service d'écoute téléphonique Secours-Amitié Estrie.

Justement, l'organisme lançait hier sa 13e campagne de financement, qui se déroulera pour la 6e année consécutive sous la présidence d'honneur du député fédéral de Sherbrooke Jean Charest. Objectif: vendre 400 billets de la dorénavant traditionnelle Loterie-voyages, pour un total de 57 600 \$.

«Après 23 ans d'existence, la raison d'être de Secours-Amitié est la même: écouter dans la confidentialité et l'anonymat, les joies, les peines de personnes qui veulent être écoutées dans le respect et le non-jugement. Et ce, 24 heures sur 24, sept jours sur sept», rappelle Nathalie Pinkos, présidente du conseil d'administration.

9000 appels

Chaque année, Secours-Amitié reçoit plus de 9000 appels. En 1994-1995, l'organisme a connu une aug-

mentation de 12 %, soit 1232 de plus. La durée moyenne d'un appel est de 30 minutes, mais les bénévoles de Secours-Amitié ont passé plus de 7000 heures au téléphone l'an dernier.

«Depuis le 22 octobre 1972, les bénévoles de Secours-Amitié forment une grande chaîne humaine qui s'affaire à écouter, comprendre et respecter la personne qui nous appelle, mentionne le directeur général Michel Turcotte.

«Depuis quelques années, nous assistons à une augmentation des appels de personnes atteintes de maladie mentale, du SIDA ou aux prises avec des idées suicidaires. Les témoignages et les histoires de vie des appelants sont aussi nombreux que diversifiés.»

La Loterie-voyages représente 40 % du budget annuel. Les billets feront courir la chance de gagner un des prix suivants: 12 crédits-voyages chez Voyages Orford Plus, 12 certificats-repas chez Da Toni, 12 bons d'épicerie de 50 \$ chez Super C ou 12 bons d'achat de 40 \$ chez Momo Sport. Les tirages auront lieu mensuellement, dès novembre prochain.

En outre, trente prix spéciaux de 40 \$ seront insérés parmi les 400 billets. En tout, 22 470 \$ en prix. Pour réserver un billet, composez le 823-5400.



Téléphoto par Christian Landry
Jean Charest, président d'honneur de la 13e campagne de financement du service d'écoute téléphonique Secours-Amitié, montre les billets de la Loterie-voyages 1995-1996, en compagnie des commanditaires Richard Doyon (Voyage Orford Plus), Louis Charland (Restaurant Da Toni), Michel Poisson (Momo Sport) et Christian Jacques (Super C). Au bout, Nathalie Pinkos, présidente du conseil d'administration.

Les firmes d'entretien ménager crient à la concurrence déloyale

Claude PLANTE

Sherbrooke

groupement n'existe que depuis deux ans, le gouvernement ne nous prend pas au sérieux.»

Les directions d'entreprises estriennes d'entretien ménager des édifices publics, réunies en Corporation, demandent d'être entendues lorsqu'on modifiera les clauses d'un décret régissant l'industrie. Leur but premier: contrer la concurrence déloyale d'entreprises peu respectueuses des normes établies par ce décret.

C'est que les membres de la Corporation des entrepreneurs d'entretien ménager de l'Estrie (CEEME), réunissant 15 PME membres en l'Estrie, craignent d'être ignorés par le gouvernement quand viendra le temps d'entériner les nouvelles modifications du décret régissant l'industrie depuis le milieu des années 70.

Pour le président de la Corporation, André Proulx, de la firme de maintenance André-Richard, il est primordial qu'autant les membres que les non-membres de la CEEME se mobilisent pour contrer la domination des entreprises de Montréal et de Québec dans le marché régional.

Pas pris au sérieux

«Il est bien difficile de se faire entendre auprès du gouvernement, clame M. Proulx. Comme notre re-

Le décret en question régit notamment les salaires et les vacances payées. «Avec ce décret, un employé nous coûte 15,16 \$ l'heure, en plus de l'équipement», calcule l'ancien président de la Corporation, Jacques Vallée, de la firme Bio Maintenance. «Pour dire faire de l'argent, il faudrait que je charge 22 \$ de l'heure au client. Ça n'a pas de bon sens.»

«C'est simple, reprend M. Proulx. Si un entrepreneur soumissionne à un prix inférieur aux nôtres, c'est qu'il ne respecte pas le décret. Nous sommes au courant que des groupes religieux possèdent des compagnies d'entretien ménager et peuvent soumissionner plus bas parce qu'ils ne paient pas beaucoup d'impôt, étant reconnus comme religion par le fisc.»

Pour réunir toutes les PME de la région dans leurs revendications, la Corporation tiendra une réunion la semaine prochaine. Les membres et les non-membres sont invités à se rendre jeudi matin à 8h30 au restaurant L'Omni-Bouffe, dans l'est de Sherbrooke.

Uoi DE NEUF ACURA?

Venez découvrir

une nouvelle façon de voir les berlines. L'ACURA 3,2TL 1996 vous comblera.

Côté performance: moteur V-6 de 200 ch - boîte automatique "Gateshift" - suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues.

Côté luxe: intérieur spacieux garni de cuir - chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser en équipement standard

- contrôle automatique de la température - sièges et toit ouvrant électriques
- voie d'accès au coffre avec housse pour skis - déverrouillage sans clef.

LA NOUVELLE ACURA 3,2TL 1996



MOTEUR V-6 DE 200 CH.
PRIX SUGGÉRÉ: 39 900\$*

Uoi DE MIEUX QU'ACURA?

Côté tranquillité d'esprit, la nouvelle ACURA 3,2TL 1996 vous comble aussi: deux coussins pneumatiques (SRS) - freins ABS conçus par Acura - système de sécurité - poutrelles de portières anti-choc latéral - plan de sécurité prolongée Acura - assistance routière.

*Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.



ACURA
LES CONCESSIONNAIRES
FIABLES

PRECISION ACURA
SHERBROOKE

4900, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST - 564-8909

L'achat d'une première maison neuve

Les jeunes ménages paient rarement plus de 90 000 \$

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Même s'ils disposent d'une mise de fonds supérieure au minimum requis pour bénéficier de l'assurance-prêt hypothécaire, la majorité des jeunes ménages préfèrent ne pas déboursier plus de 90 000 \$ pour une première maison dans la région sherbrookoise.

Telle est la principale conclusion d'une étude de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) sur les transactions immobilières effectuées dans la région de Sherbrooke en 1994.

En fait, indique le dernier Rapport sur le marché du logement neuf pour la région de Sherbrooke, «depuis au moins 1989, jamais le prix moyen des maisons neuves dont le prêt hypothécaire est assuré par la SCHL de Sherbrooke n'a dépassé les 90 000 \$».

«Entre les mois de janvier et août 1994, le prix moyen des mai-

sons neuves dont le prêt hypothécaire a été assuré par la SCHL était de 86 700 \$ dans la région métropolitaine de Sherbrooke», y lit-on.

Selon la SCHL, «les acquéreurs ont alors déposé 8400 \$ comme mise de fonds et percevaient un revenu moyen de 49 500 \$».

«Même si le client a une mise de fonds supérieure au cinq pour cent de capital requis par la SCHL (pour avoir droit à l'assurance-prêt hypothécaire), il n'ira pas nécessairement vers une maison plus dispendieuse et préfère se garder une marge de manoeuvre pour les frais inhérents comme le notaire et les équipements qu'il doit acheter», explique Line Leduc, analyste de marché à la SCHL.

«Le seuil de 90 000 \$ est considéré comme abordable pour les premiers acheteurs», ajoute-t-elle, soulignant que même si certains ménages ont les moyens d'acheter une demeure dont la valeur pourrait aller jusqu'à 107 000 \$, avec une mise de fonds de 10 pour cent, «rares sont

ceux qui se rendent à cette limite».

«Donc, on pense que les constructeurs devraient tenir compte de cette réalité-la», dit Mme Leduc.

«Durant les années 1993 et 1994, le marché de la maison neuve s'est beaucoup ouvert aux nouveaux acheteurs, avec une majorité de maisons qui se vendaient moins de 90 000 \$», signale l'analyste de la SCHL.

«Mais il y en a moins actuellement, on est revenu à un créneau de deuxièmes acheteurs. Depuis le début de 1995 il y a beaucoup plus de maisons dont le prix de vente se situe entre 90 000 et 110 000 \$», mentionne-t-elle.

Selon les données de la SCHL, il s'était vendu 76 maisons neuves de 70 000 à 90 000 \$ au second trimestre de 1994, contre seulement 42 pour la même période cette année.

De plus, le prix moyen des maisons neuves est passé de 95 484 \$, durant le second trimestre de 1994, à 99 408 \$ au cours du deuxième trimestre de 1995.



LES NOUVELLES COMBINAISONS GAGNANTES DE LA CMTS

DANS LE NOUVEAU GUIDE DES RÉSEAUX 1995-1996

À partir du 20 août, profitez des nouvelles améliorations apportées au service d'autobus en découvrant les toutes dernières combinaisons gagnantes de la CMTS.



LES RÉSEAUX RÉGULIER ET COMPLÉMENTAIRE PLUS ADAPTÉS !

Maintenant, des combinaisons gagnantes tous les jours, sauf le dimanche. Le jour, c'est le réseau régulier qui entre en service; et tous les soirs de la semaine, c'est le réseau complémentaire qui prend la relève. De plus, les jeudis et vendredis en soirée, tous les circuits du réseau complémentaire offrent le service aux 30 minutes jusqu'à 21h30.



CARREFOUR - CENTRE-VILLE ENCORE PLUS RAPIDE !

Grâce à la combinaison du circuit 84 et du nouveau circuit 84X, le corridor Carrefour - Centre-ville (via Portland) bénéficiera d'un service aux 15 minutes le jeudi et le vendredi en soirée jusqu'à 21h30.



DEUX CIRCUITS POUR VOYAGER PLUS LOIN !

Deux prolongements au réseau de la CMTS vous permettront de voyager encore plus loin: le parcours du circuit 25 taxibus (Beauvoir - Fleurimont) sera modifié aux heures de pointe afin de créer un lien jusqu'au secteur Papineau - 20^e avenue. De plus la création du nouveau circuit 28 taxibus permettra la desserte du secteur St. Francis à Lennoxville.



ENCORE PLUS SÉCURITAIRE !

À compter du 20 août et tous les jours de l'année, la nouvelle politique de l'arrêt complémentaire après 21h permettra à la clientèle, pour des motifs de sécurité ou de mobilité, de demander à descendre de l'autobus entre deux arrêts, le soir après 21h sans toutefois modifier le parcours.

DEMANDEZ L'INFORMATION PERSONNALISÉE !

Maintenant, deux outils pour voyager encore plus efficacement. En plus du guide des réseaux, la CMTS offre un nouveau service: l'information personnalisée. C'est simple: dites-nous où vous désirez aller et nous vous ferons parvenir gratuitement une description du parcours et des horaires personnalisés correspondant à votre déplacement.

SERVICE À LA CLIENTÈLE: 564-2687 • 564-CMTS



MAINTENANT DISPONIBLE !

Obtenez toutes les autres combinaisons gagnantes de la CMTS dans le nouveau guide des réseaux. Disponible chez les 47 concessionnaires de la CMTS et dans tous les autobus.



L'AUTOBUS VOUS DIT *Bonjour!*

LISTE DES CONCESSIONNAIRES:

OUEST	CENTRE-SUD	NORD	EST	NORD VIA KING OUEST	LENOXVILLE	ROCK FOREST	ASCOT
Accommodation Colette & Richard 3016, rue Galt O.	Comptoir laitier Alexandre 293, rue Alexandre	Dépanneur Paquette 67, rue Bowen Sud	Accommodation Woodward 903, rue Woodward	Dépanneur Irving 825, rue Quatre-saisons	Provisoir Jacques-Cartier 1780, rue King Ouest	Accommodation Kennedy 1004, rue Daigle	Dépanneur-Éscompte Couche-Tard 800, rue Tessier
Accommodation Gaëtan 1301, rue Larocque	Tabagie Dubois 276, rue King Ouest	Dépanneur TI-Nomme 405, rue Conseil	Cégep Association étudiante 475, rue Parc	Pharmaprix Raymond Elias 1335, rue King Ouest	Provisoir King-Carillon 2525, rue King Ouest	Dépanneur Quartier Beaujeu 4460, boul. Bertrand-Fabi	Provisoir Sara-Belvédière 1765, rue Belvédière Sud
Accommodation Michel 2225, rue Galt Ouest	Tabagie du Terminus 22, rue King Ouest	Pharmacie Uniprix 610, rue King Est	Cégep Association étudiante 475, rue Parc	Tabagie King 2249, rue King Ouest	Tabagie King 2249, rue King Ouest	Provisoir Rock Forest 4475, boul. Bourque	
Coop. de l'Université de Sherbrooke 2300, boul. Université	Tabagie Plaza enr. 96, rue King Ouest	Tabagie Quatre-saisons 930, 13 ^e Avenue Nord	Comptoir laitier Bowen 1008, rue Bowen Sud	Tabagie Quatre-saisons 930, 13 ^e Avenue Nord	Accommodation Place Oxford inc. 85, rue Belvidère	Provisoir Rock Forest 4475, boul. Bourque	
Cumberland 1363, rue Belvédière Sud	Tabagie Wellington 2000 154, rue Wellington Nord	Boni-Soir Sergaz 735, rue Paul-Desruisseaux	Comptoir laitier Bowen 1008, rue Bowen Sud	Accommodation PML 162, rue Queen	Université Bishop Lennoxville (Book Store)	Provisoir Rock Forest 4475, boul. Bourque	
Dépanneur Denault inc. 1688, rue Denault	Cégep Association étudiante 475, rue Parc	Couche-Tard Ultramar 705, boul. Jacques-Cartier Nord	Dépanneur Mena'Sen 765, rue Goretli	Université Bishop Lennoxville (Book Store)	FLEURIMONT		
Dépanneur Pae-Wee 2402, rue Galt Ouest	Pharmaprix (Carrefour de l'Estrie) 3050, boul. Portland	Pharmaprix (Carrefour de l'Estrie) 3050, boul. Portland		Accommodation Galvin 2785, chemin Galvin	Accommodation Louise 2176, chemin Galvin		
Epicerie G. Lemieux 890, rue McManany	Provisoir Beckett 1135, boul. Jacques-Cartier Nord	Provisoir Beckett 1135, boul. Jacques-Cartier Nord		CHUS Boutique au Carrefour 3001, 12 ^e Avenue Nord			
Pharmaprix Place Belvédière 460, rue Belvédière Sud							
Provisoir Galt 2558, rue Galt Ouest							



Six tomates siamoises

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les tomates de Marcelle Doyon, de la rue Hallée à Ascot, ont tout un esprit d'équipe! Cette tomate géante, de la variété «cœur de boeuf», est en fait le fruit de l'association de six petites tomates, qui se sont pelotonnées ensemble pour donner ce qui ressemble à un coquelicot bombé, rougeoyant et... appétissant. Ce clin d'oeil de la nature, Mme Doyon en a fait présent à sa fille. Et selon elle, la tomate pesait au moins une livre et une seule tranche aurait amplement suffi pour un sandwich.

Téléphoto, Claude Poulin

Le Cégep rend plus facile le démarrage d'entreprises

Sherbrooke (GF)

Cette année, le démarrage d'entreprises dans le cadre de la formation aux étudiants en 3^e année de l'option Gestion, au Cégep de Sherbrooke, sera facilité par deux nouvelles mesures: les projets peuvent être soumis par des diplômés des diverses techniques offertes au collège et un coup de pouce financier peut désormais être assuré par le nouveau fonds de démarrage de la Fondation du Collège de Sherbrooke.

C'est ce qu'expliquent Claude Martel, enseignant au département des Techniques administratives, et Bernard Baudiffier, directeur de la Fondation du Collège de Sherbrooke.

Ainsi, précisent-ils, il a été décidé d'élargir les projets de démarrage d'entreprise et de les ouvrir à tous les diplômés d'une technique du cégep depuis 1990, tant, par exemple, aux diplômés en technique de génie civil, qu'à ceux des techniques de garde ou de soins infirmiers. Un dépliant les invitant à soumettre leur projet leur a d'ailleurs été expédié. Tous les types d'entreprise sont admis.

Les porteurs de projets retenus seront entourés par des équipes d'un maximum cinq étudiants de l'option Gestion qui mettront ainsi leurs compétences en administration à l'épreuve.

Comme le soulignent MM. Martel et Baudiffier, les projets doivent être soumis au plus tard le 15 septembre. Le choix des projets se fera une dizaine de jours plus tard. Cinq projets sont normalement acceptés.

Financement

Le financement de certains projets pourra être simplifié, cette année, grâce au nouveau Fonds de démarrage, rapporté par ailleurs M. Baudiffier.

Ce fonds dispose présentement de 25 000 provenant de la Ville de Sherbrooke. Cette somme servira à fournir des garanties pour des emprunts auprès d'institutions financières. Cette année, on croit pouvoir aider deux projets. Au fur et à mesure que le fonds s'enrichira, le nombre

des projets pouvant profiter d'un tel appui pourra aussi aller en augmentant.

Enfin, indique M. Baudiffier, les plans d'affaires des projets retenus par les professeurs de l'option Gestion seront soumis à la fondation, au début de novembre. Dans les jours qui suivront, la fondation sera capable de dire quels projets recevront son appui.

Service d'urgence
562-9262

... indispensable...
... pour aussi peu que...

695\$ /mois

* pagette numérique à partir de 99⁹⁵ \$
* contrat 12 mois - 25⁹⁵ /message

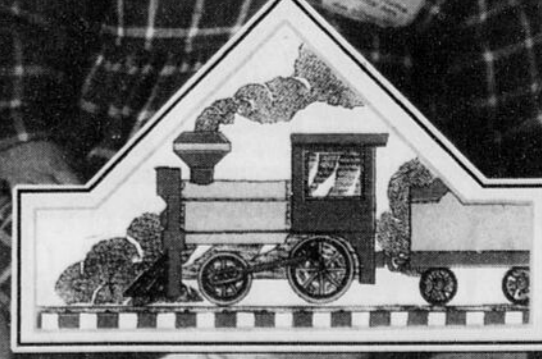
AUDIOTEC
2578, rue King Ouest
Sherbrooke (voisin du Hanvey's)
562-9262

Bell Mobilité
Agent autorisé

VÊTEMENTS POUR ENFANTS DE 0 À 12 ANS



NOUVEAU CONCEPT!



BOUTIQUE
La Station
VÊTEMENTS POUR ENFANTS DE 0 À 12 ANS
1696 KING OUEST SHERBROOKE
566-2525 (Voisin du Boston Bar)

Un décor conçu pour les enfants!

GUESS ESPRIT MINIMAN TOMMY HILFIER



Tarifs d'enfouissement des déchets

Sherbrooke serait en train de se tirer dans le pied



PANDA
Le Spécialiste
des chaussures pour enfants

CENTRE COMMERCIAL
des **Tourelles**

3025, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
Tél.: 564-8311

Collection
automne-hiver
1995-96

Gilles DALLAIRE

Magog

Dans le domaine de collecte des déchets, Sherbrooke est en train de subventionner son principal concurrent, celui-là même qui risque de lui ravir ses clients potentiels pour son futur centre de tri régional.

Voilà comment le président de Services sanitaires M. L., Michel Labrecque, voit le rabais de 6 \$ la tonne courte consenti récemment par Sherbrooke aux transporteurs de déchets qui amènent plus de 30 000 tonnes courtes de déchets par année à son site d'enfouissement.

«Autour de Sherbrooke, il n'y a qu'un seul transporteur de déchets, Services sanitaires Jarbec, qui peut fournir un tel volume et, de ce fait, bénéficier du rabais maximal. Comme si cela n'était pas suffisant, Services sanitaires Jarbec est en train de construire à Saint-Elie-d'Orford un centre de tri des déchets recyclables qui sera un concurrent de celui qui sera ouvert prochainement à Sherbrooke. Cela veut dire en d'autres termes que Sherbrooke versera indirectement au moins 180 000 \$ par année à une entreprise qui lui fera concurrence. On essaierait de se tirer dans le pied avec plus de précision qu'on n'y arriverait pas», a-t-il expliqué.

Il a ajouté que le rabais favorise une grande entreprise sur le dos de petites entreprises comme celle qu'il dirige. «Dans une municipalité où le volume moyen des déchets produits

est de 1,2 tonne courte par unité de logement, une entreprise comme Services sanitaires Jarbec peut réduire instantanément de 6 \$ par unité de logement le prix demandé pour le ramassage, le transport et l'enfouissement des déchets sans que sa marge de profit soit affectée. Une petite entreprise comme la mienne ne peut pas le faire parce Sherbrooke lui demande 25 \$ la tonne pour enfouir les déchets qu'elle transporte à son site d'enfouissement. Qu'est-ce que vous croyez que les petites entreprises vont devenir? Elles vont être contraintes de fermer boutique les uns après les autres parce que leurs clients vont choisir spontanément l'entreprise qui leur demandera le moins cher», a-t-il souligné.

M. Labrecque a aussi avoué craindre que les gros transporteurs de déchets n'agrandissent les territoires où ils ramassent les déchets à la fois pour forcer Sherbrooke à couper encore les prix et pour grossir le volume des déchets destinés au recyclage.

Il a ajouté que la longévité du site d'enfouissement sanitaire des déchets sera réduite et il a souhaité que le gouvernement provincial prenne très rapidement des mesures pour délimiter le territoire d'où pourront provenir les déchets reçus pas un site d'enfouissement sanitaire.

Si le chant vous intéresse

Rachel LUSSIER

Sherbrooke

Il sont une centaine ou autour, ils montent chaque année de grandes oeuvres du répertoire, ils partagent le plaisir de chanter et qui plus est, de le faire avec les formations orchestrales les plus importantes de la région.

L'aventure vous intéresse?

Le directeur du Choeur symphonique de Sherbrooke, Marc Bernier, convie à l'audition d'automne, ce lundi à 18h30, les sopranos, altos, ténors et basses de la région à se joindre au prestigieux groupe vocal qui, incidemment, célèbre cette année son 15e anniversaire.

«Le programme musical de la saison 1995-96 comprendra, entre autres oeuvres, *La Grande Messe en do mineur*, de Mozart, la *Symphonie de psaumes*, de Stravinsky, et *L'hymne à la joie* (choeurs de la 9e symphonie), de Beethoven», annonce M. Bernier.

Les trois productions seront montées - dans l'ordre -, avec L'Orchestre de chambre de l'Estrie (25 novembre 1995), l'Ensemble à vents de Sherbrooke (23 mars 1996) et l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (13 avril 1996).

«S'il est utile de posséder quelques connaissances musicales, il n'est pas nécessaire de savoir lire à vue, précise le directeur. Les personnes qui s'intéressent au répertoire symphonique sont invitées à se présenter aux auditions, la première répétition suivra immédiatement, y compris pour les choristes nouvellement admis».

En début de saison, des séances de formation vocale seront d'ailleurs offertes aux nouveaux membres.

Les répétitions régulières ont lieu tous les lundis de 19h15 à 21h45. Le Choeur tient également une fin de semaine intensive par trimestre, soit le vendredi soir et samedi toute la journée.

Pour plus de renseignements, on peut téléphoner au (819) 346-9660.

L'audition de ce lundi aura lieu à la salle Marie-Rivier, Maison Rivier, 999 rue Conseil à Sherbrooke.

Deauville

Tournoi au profit de la Maison des jeunes

Daniel FORGUES

Deauville

Plusieurs dizaines de personnes participent ce week-end à un tournoi de balle donnée dont les profits seront versés à la Maison des jeunes de Deauville.

Les compétitions amicales ont débuté hier, vendredi, et doivent se poursuivre aujourd'hui et demain au parc Jules-Richard de Deauville où toute la population est invitée.

L'activité est organisée par l'Association des pompiers volontaires de Deauville en collaboration avec le Comité du bon voisinage et la Maison des jeunes de Deauville.

Une remise de chèque aura lieu demain après-midi après les compétitions.

EAU POTABLE

Martinville

Les citoyens de la municipalité de Martinville doivent prendre note qu'il est nécessaire de faire bouillir l'eau du robinet avant de la consommer. Un avis d'ébullition est en vigueur depuis hier après-midi.

AUDIO VIDÉO ORDINATEURS LOGICIELS ÉLECTROMÉNAGERS RADIOS D'AUTO CELLULAIRES CAMÉSCOPES

AVENTURE

ELECTRONIQUE



CÉLÈBRE EN ESTRIE LA GRANDE PREMIÈRE

Windows 95

PROMOTIONS VALABLES POUR

2 JOURS SEULEMENT

Jusqu'à Dimanche

RECEVEZ

350\$
EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS.
À l'achat de Windows95

plus

GRATUIT 40 HEURES SUR INTERNET
*** À l'achat de Windows95 et du logiciel Not-Router

plus

150\$
EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
À l'achat de Windows95

plus

GRATUIT TÉLÉPHONE CELLULAIRE D'UNE VALEUR DE 500\$ "DATA CAPABLE"
† À l'achat de Windows95 et à l'activation pour 12 mois sur CANTEL chez AVENTURE. Dans les supermagasins seulement.

SONY **CINÉ MAISON**
NOUVEAU BAS PRIX
20" STÉRÉO TRINITRON
RABAIS 50%
RABAIS 50%
TRINITRON®
• Entrée A/V pour une qualité sonore et visuelle accrue
• Menu à l'écran • Télécommande
499⁰⁰

HITACHI **PAS DE TPS**
27" STÉRÉO
RABAIS 50%
MEUBLE • Porte vitrée
TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR
• 2 entrées audio/vidéo
• Sortie audio variable
• Contrôle à distance universelle
699⁰⁰

RCA **5 CASSETTES GRATUITES**
VCR Plus+
MAGNÉSCOPE 4 TÊTES
• Télécommande universelle
• Master Touch*
299⁰⁰

JVC **5 CASSETTES GRATUITES**
MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
• Têtes DA-4 à coupe ovalisée
399⁰⁰

aiwa **BALADEUR "SUPER BASS"**
• Ami Fm stéréo
• Radio-cassette avec sélecteur de bande (Metal CrO2/Normal)
• Arrêt automatique
59⁹⁹

SONY **DISCMAN**
• Convertisseur N/A à 1 bit
• Mega Bass™
• Ecolecteurs
159⁹⁹

FISHER **RADIO PORTATIF AVEC CD**
• "Bass boost system"
• Double cassette
• CD avec télécommande pour volume
• Haut-parleurs 2 voies détachable
249⁰⁰

aiwa **MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER**
• Télécommande
• Système auto-changeur 3 disques
• Double cassette
• Haut-parleurs 2 voies
499⁰⁰

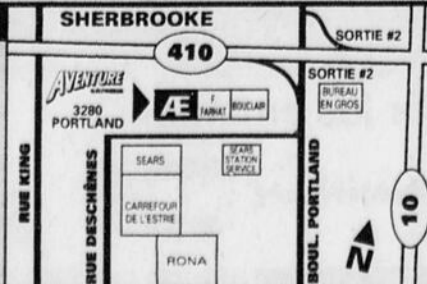
JVC **MINI SYSTÈME AVEC LECTEUR CD**
• Télécommande
• Minuteur multi-programmes
• Double cassette avec auto-inversion
• Enceintes acoustiques 3 voies
599⁰⁰

GRATUIT 500\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
AVEC TOUT ACHAT À PRIX AFFICHÉ DE 350\$ ET PLUS. APPLICABLE DANS NOS SUPERMAGASINS SEULEMENT. NON-MONNAYABLE. DÉTAILS EN MAGASIN.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.



SUPERMAGASIN
À côté du
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3280, Boul. Portland
346-6633



2 BOUTIQUES
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3250, Boul. Portland
Tél.: 820-1476
Tél.: 820-1732

NOUVELLE LISTE ÉLECTORALE

Votre nom doit apparaître sur la liste électorale

Pour vous retrouver derrière l'isoloir le jour du référendum



Entre le 5 et le 10 septembre, il y aura un recensement au Québec en vue de la constitution d'une liste électorale qui sera utilisée, entre autres, pour le référendum et les prochaines élections municipales. Ce recensement servira également à la constitution de la liste électorale permanente.

Des nouveautés

Avant d'inscrire votre nom sur cette liste, les deux recenseurs qui passeront chez vous s'assureront que vous répondez bien aux trois conditions suivantes:

- avoir 18 ans et plus;
- posséder la citoyenneté canadienne;

- résider au Québec depuis au moins 6 mois dans le cas du référendum et depuis au moins 12 mois dans votre municipalité dans le cas d'une élection municipale.

Fait nouveau: ils pourront vous demander une pièce d'identité: soit votre **certificat de naissance**, votre **passport** ou votre **certificat de citoyenneté**.

Bien entendu, ces documents peuvent se présenter sous différentes formes ou adopter divers formats.

Autre nouveauté au recensement, on vous demandera votre **date de naissance** plutôt que votre âge. De plus, c'est votre **nom de famille à la naissance** qui sera inscrit sur la liste électorale. C'est donc celui que vous devez fournir aux recenseurs.

De plus, vous devrez **signer** votre fiche de recensement.

Si vous avez des questions, appelez-nous.

1 800 461-0422
(de l'extérieur de Québec)

ATS 1 800 537-0644
(les personnes sourdes ou malentendantes)

528-0422
(de la région de Québec)

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Parizeau sème la pagaille

Jacques Parizeau n'a passé que quelques heures à la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux mais ce fut suffisant pour semer la pagaille. De son propre point de vue, c'est sans doute ce qui pouvait se produire de mieux.



Roch BILODEAU

Oui, car enfin, M. Parizeau l'a déjà dit clairement: pour lui et son option, rien de mieux qu'un bon vent de colère soufflant du reste du Canada sur le Québec. La déclaration avait à peine étonné, tellement la chose semblait évidente.

L'événement était donc attendu, parfaitement prévisible.

D'abord, M. Parizeau avait bien pris soin d'offenser à l'avance ses homologues en leur laissant savoir qu'il daignerait assister uniquement à une partie de la conférence. Le reste de la réunion ne serait qu'une perte de temps, selon lui.

Ensuite, devant les médias de partout au pays, il prête à ces mêmes premiers ministres des intentions ou des attitudes qu'il savait choquantes à leurs yeux. Il parle de «virage». Il prétend avoir fait «évoluer» les mentalités.

Enfin, il conclut, sur un ton réjoui et confiant, que l'adhésion du reste du Canada à un marché commun avec un Québec souverain ne fait pas de doute.

Tout ça après seulement quelques heures de discussions qui s'étaient simplement soldées par un énoncé sur l'élimination des entraves au commerce entre les provinces.

Le premier ministre Parizeau a donc servi un compte rendu très avantageux de ce qui s'était réellement passé. À partir d'une position de principe pleinement prévisible que ses homologues ont adoptée, il s'est fabriqué un beau scénario et une belle thèse au profit de sa cause. Après avoir pavé et étalé son contentement devant tous les journalistes, à quoi pouvait-il s'attendre?

À une réaction agressive, naturellement. Et il l'a obtenue. Quel dirigeant politique tolérerait silencieusement d'être ainsi «utilisé» par un homologue?

Sauf que l'histoire ne serait pas complète sans une affaire de complot. Parce que les premiers ministres ont tenu à corriger ce qui a été faussement placé dans leur bouche, ils ont maintenant droit à une réprimande officielle du gouvernement du Québec, laquelle fait insidieusement allusion à un coup de Jarnac. Nous revoilà donc plongés dans le psychodrame-cliché où le Québec est présenté encore une fois comme la pauvre victime d'une sombre conspiration. Cela, alors que c'est le comportement de Jacques Parizeau qui transpire la tromperie.

La question, sur toutes les lèvres, est de savoir si Parizeau parviendra à provoquer l'escalade dont il rêve pour son référendum. Nous en sommes là.



ET LE GAGNANT EST...

BILLET

De la fumée sans feu

Il y a un proverbe qui dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Pourtant, cette semaine, nous avons connu de la fumée sans feu. Les pompiers un peu partout au Québec ont dû répondre à de fausses alertes à cause de l'odeur très forte de fumée qui nous envahissait. Les gens ont été soulagés d'apprendre qu'il y avait de la fumée, mais pas de feu. En fait, il y avait du feu, pas là où l'on croyait, mais à des centaines de kilomètres de distance.

C'est vrai qu'il ne faut pas toujours se fier à ses premières impressions. Notre capacité de remettre en question nos premières impressions ou interprétations des événements ou des comportements des personnes est un atout précieux.

Je me souviens d'un événement cocasse que j'ai toujours retenu comme une heureuse leçon sur les jugements trop rapides. Un jour, quelqu'un frappe à la porte du presbytère. J'ouvre. Entre une personne aux allures malades et avec un habillement pas vraiment recherché. Comme je suis habitué de recevoir

nombre de passants mal-pris et demandant une aumône, je crois être devant l'une de ces personnes en besoin. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que cette personne ne venait pas quêter, mais porter son offrande mensuelle à l'église. Une fois de plus, j'ai appris que le dehors peut cacher des trésors intérieurs.

J'ai par la suite découvert la richesse de foi et de vie intérieure de cette personne que j'avais d'abord prise pour un mendiant. En sentant la fumée cette semaine, je me suis rappelé de fait vécu.

La cause de la fumée se trouvait ailleurs que là où on la cherchait. La cause de certains comportements peut aussi être ailleurs que là où on la cherche.

J'ai appris à ne pas poser de jugements trop catégoriques sur les personnes. J'ai appris à chercher à connaître la personne au-delà de la fumée qui masque souvent une souffrance insoupçonnée et aussi une très grande richesse d'être. Une fois la fumée dissipée, la personne apparaît dans toute sa richesse.

Il me semble qu'il en va de même pour certains événements que nous vivons en Église. On ne peut nier des problèmes vécus aujourd'hui dans la communauté chrétienne. Des situations enfumées, il y en a. Mais l'interprétation à donner peut être ailleurs que là où l'on croit spontanément. Je crois aussi que cette fumée qui nous enveloppe présentement peut cacher des richesses encore inconnues en train de naître. Pour moi, nous ne sommes pas en train de vivre la disparition en fumée de la communauté. C'est une naissance nouvelle, un renouvellement, un approfondissement. Le synode diocésain montre des situations enfumées mais aussi il ouvre à un avenir encore plus proche de l'Évangile. Un souffle nouveau est en train de venir. Sachons bien sûr reconnaître la fumée, mais sachons surtout en connaître les causes et découvrir ce qu'elle cache de vie et d'espérance.

André CASTONGUAY
Prêtre curé
St-Philémon-de-Stoke

Tout savoir sans rien lire

Sur 1000 Canadiens, 243 lisent un journal quotidien. Vous voulez savoir si c'est peu ou beaucoup? Disons simplement que ce

chiffre donne au Canada la 29e place sur les 73 pays analysés et la sixième des pays du G-7. Ajoutons que la Norvège, championne mondiale, a un taux de

pénétration de 682 adultes sur 1000 pour la lecture des journaux. Eux, plus de deux sur trois; nous, moins d'un sur quatre.

Comme certains supportent mal l'intégration à l'ensemble canadien, on peut se poser la question au sujet du Québec. Le rapport de l'institut américain Goldman Sachs n'en a pas fait l'analyse. Mais le journaliste-économiste Claude Picher, de La Presse, l'a faite. Taux de pénétration au Québec: 185 sur 1000. (Le reste du Canada passe alors à 264 pour mille.) Sur 28 pays riches, le Québec se trouve alors au 26e rang!

On peut dire: la radio et la télévision nous informent suffisamment. On oublie alors que le Téléjournal de Bernard Derome peut tenir tout entier dans une page grand format de journal. Et qu'un bulletin de radio noir-cit à peine une colonne de ce journal. Ce qui reste, du résumé du condensé, c'est bien peu, presque rien.

Cela signifie que, par rapport au reste du monde, du Canada comme des autres pays dont certains sont en voie de développement, les Québécois sont bien peu informés. Ce qui ne les empêche pas de se prononcer sur tout ce qui se passe chez eux ou ailleurs. Sans information, sans même utiliser celle qui est disponible, on éditorialise.

Il y a plus dangereux que ceux qui ne savent pas: ce sont ceux qui prétendent savoir. Pourtant, on poursuit les professionnels qui font des erreurs par incompréhension. Et on se réjouit quand on peut prendre un politicien en flagrant délit d'erreur. Mais on ne se rend pas compte que la responsabilité d'éducation, des parents comme des maîtres, ne supporte pas l'ignorance crasse. Et que la responsabilité du citoyen en démocratie l'oblige à s'informer sur les sujets qui décident de son avenir.

On se fout des déficits parce qu'on n'y comprend rien; on ne sait rien sur la dette du pays; on ne veut rien connaître des injustices sociales, pas plus que des guerres et de leurs causes, des gens qui meurent de faim et de ceux qui les affament, de ceux qui mentent ou de ceux qui disent la vérité.

Un slogan: "J'veux rien savoir!" Un principe: "Mon idée est faite, viens pas m'embêter avec des faits!" Et on est passionnément convaincu de ce que l'on ne connaît pas. C'est la passion qui gagne, au détriment de la raison. Attention: danger.

FENÊTRE SUR LE MONDE

La Bosnie et la crise de l'ONU

De la Bosnie, il nous faudra reparler, mais la décision américaine d'intervenir, en utilisant de nouveaux moyens, provoque beaucoup de bouleversements.



Jean-René CHOTARD

Washington remet en question le rôle de l'ONU. C'est toute une vision, très canadienne, des relations internationales qui se trouve affectée.

Un démembrement sur le terrain

L'armée de la Croatie a retourné la situation. Elle a reconquis des zones qui avaient fait sécession voici quatre ans. Elle a bousculé les forces serbes de Bosnie. Elle a provoqué la fuite de populations civiles, évaluées à 400 000 personnes. Même si les méthodes diffèrent, entre Serbes et Croates, le résultat s'appelle une «opération ethnique».

Mais il existe une règle à la guerre, c'est qu'une armée victorieuse ne s'arrête pas tant qu'elle n'a pas cueilli tous les avantages que lui assure sa force. L'armée de Croatie est en train d'étendre son contrôle sur une partie de la Bosnie. La dynamique du conflit consolide ainsi une Croatie plus étendue face au seul obstacle qu'elle ne peut affronter, c'est-à-dire une Serbie agrandie.

Il avait été question souvent d'une grande Serbie; s'ajoute maintenant une grande Croatie. Comment pourrait, entre les deux, exister quelque chose qui s'appellerait Bosnie et qui ne possède ni territoire cohérent, ni tradition historique? Qui pourrait empêcher une disparition de la Bosnie?

Le laisser-faire américain

L'Amérique avait-elle les moyens de préserver l'existence d'une Bos-

nie? Les décideurs américains sont tiraillés, voire écartelés entre les principes qui commandent de défendre un État reconnu par la communauté internationale, et le risque d'engager des troupes, c'est-à-dire leurs troupes, dans un conflit difficile. Les leçons du Vietnam ont été ravivées par l'épisode humiliant de Somalie en 1993.

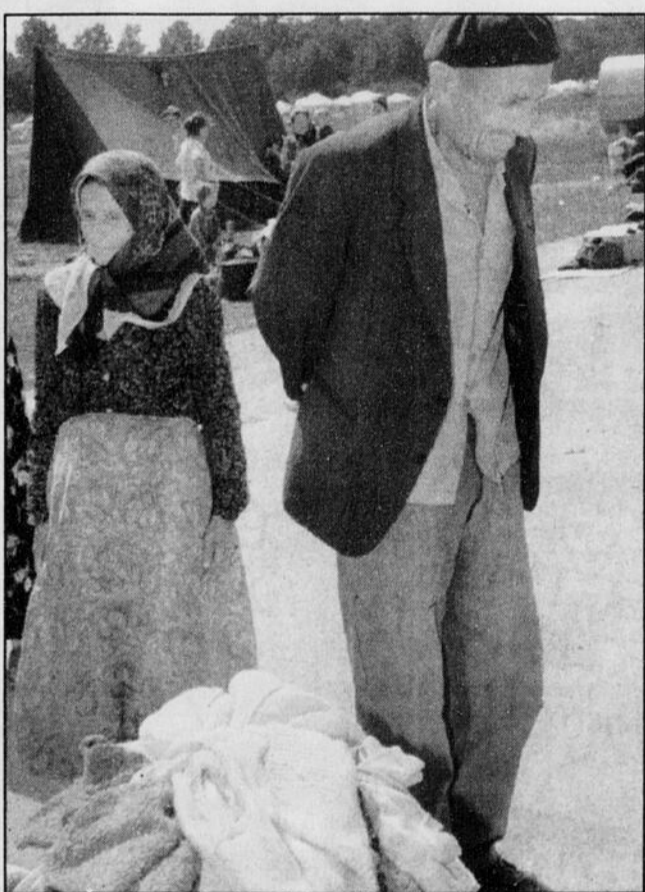
Washington avait développé une influence en Croatie durant les deux années écoulées. Il a donné, non pas un feu-vert à l'armée croate, mais ce que des fonctionnaires ont qualifié de «feu orange nuancé de vert». Ils ont laissé un «petit acteur», la Croatie, punir un autre «petit acteur», les Serbes.

L'opération avait peu de chances de demeurer limitée, mais surtout, son lancement même était contradictoire avec tous les objectifs de l'ONU. Comment proclamer la poursuite d'une mission dite de «maintien de la paix» tout en laissant faire, jusqu'à l'encourager un peu, une petite guerre sur mesure.

Question grave pour le Canada

Pour le Canada, ces événements sont troublants, voire choquants. Tout d'abord, ils choquent parce que des engagements sont abandonnés, mais aussi, ces événements gênent parce que tout un rôle, que le Canada avait contribué à définir pour l'ONU, se trouve remis en cause.

Actuellement, des troupes canadiennes se trouvent sur le terrain en Bosnie. Sans avoir essayé des pertes, comme les Français, elles ont été exposées à des situations de danger persistant. Elles ont accompli ces tâches, et beaucoup d'autres avant celle-ci, parce que le Canada, voici 40 ans, a défini une responsabilité des États membres à l'égard de la communauté internationale au sein de l'ONU.



Voilà peu de temps, c'étaient les Bosniaques musulmans qui fuyaient sous les attaques répétées des Serbes. L'armée de Croatie vient de retourner la situation. Ce sont maintenant les Bosniaques serbes qui prennent la route. D'une façon ou d'une autre, la population civile écope toujours.

Un réalisme américain?

Lester B. Pearson, plus que toute autre personnalité occidentale, a contribué à établir cette notion d'un service pour le maintien de la paix. Son action lui valait, en 1956, le prix Nobel de la paix. Cet engagement pour le maintien de la paix était devenu une part intégrante de la politique étrangère canadienne. Le secrétaire d'État d'Ottawa devra réviser ses orientations, à la suite de ce choix américain en Bosnie.

Le 15 juillet, Washington menaçait les Serbes de bombardements massifs s'ils attaquaient la ville de Gorazde, dans l'Est de la Bosnie, là où se trouvent 300 000 Bosniaques musulmans. Le 15 août, Washington laisse circuler le bruit d'un échange de territoire avec les Serbes. Gorazde leur serait remise s'ils cèdent des zones qu'ils contrôlent autour de Sarajevo. Le 15 septembre, il ne devrait plus rester de soldats de «maintien de la paix» à Gorazde. Déjà les casques bleus de l'ONU quittent la vil-

le. Est-ce un choix surprise?

Les décideurs américains ont-ils soudain découvert le réalisme sous ses formes les plus dures? Beaucoup d'Européens le pensent oubliant sans doute que, vue d'Amérique, c'est l'Europe qui est le continent des guerres implacables et de la diplomatie cynique.

L'action américaine rappelle simplement, dans l'après-guerre froide, que l'Amérique est la seule superpuissance. Le choix de ses décideurs s'impose donc à ses partenaires européens, ainsi qu'à la Russie, qui protégeait les Serbes. En agissant, Washington réaffirme son leadership au sein de l'Alliance atlantique. Il est cocasse que Anthony Lake, le conseiller à la sécurité de Bill Clinton, après avoir «posé» comme le propagandiste de la morale politique, se résigne à un calcul aussi froid.

Les décideurs européens se feront discrets cependant. Ils pourraient même apprécier, sans le dire, que l'Amérique, après avoir tellement prêché les principes et le droit international, en arrive à reconnaître, avec les diplomates et les politiciens de la tradition européenne, que les principes et le droit tolèrent aussi les exceptions.

Il nous faudra repenser de la Bosnie. Mais, il est fort probable maintenant que Bill Clinton, Jacques Chirac et John Major évaluent que ce fut une erreur d'accorder à cette portion parmi les autres de l'ex-Yougoslavie une reconnaissance diplomatique. Avec ou sans Bosnie, les Bosniaques survivront, mais les événements de cette partie de l'Europe altèrent l'idée de maintien de la paix, à laquelle nous avons cru, depuis Lester B. Pearson.

Jean-René Chotard est professeur à l'Université de Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif

Jean-Guy Farah

Vice-président

Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost

Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée

Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet

Directeur

PRODUCTION

Alain LeClerc

Jocelyn Godbout

Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

René Béliveau

Directeur

COMPTABILITÉ

André Robergo

Contrôleur

Contrôleur et adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau

Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin

Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois

Directeur

TIRAGE

André Custeau

Adjoint au directeur

BOMBARDIER, GÉANT DE L'ESTRIE

La discrétion s'écrit aussi Raymond Royer

«Il ne faut pas s'imaginer que les concurrents ne lisent pas les journaux français»

Gilles FISETTE Valcourt

Bombardier n'a pas encore terminé ses études sur le troisième produit qui viendrait compléter sa gamme de produits de consommation motorisés que composent les motoneiges et les moto-

marines. Où la compagnie en est-elle? Une décision sera-t-elle prise bientôt? S'agit-il de l'automobile électrique? Impossible de le savoir.

Le président et chef de l'exploitation de Bombardier, Raymond Royer, est fidèle à l'entreprise. Aussi discret qu'efficace.

«Quand nous serons prêts, nous l'annoncerons!», lance-t-il au cours

d'une entrevue accordée tôt hier matin, à Valcourt.

De la concurrence

Bombardier n'est pas une maison de verre. Ouvrant notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, du transport en commun et des véhicules récréatifs où la concurrence est féroce et où chacun épie la technologie de l'autre, la compagnie a appris à ne montrer que les produits finis et à faire connaître les décisions que lorsqu'elles sont bien arrêtées.

«Il ne faut pas s'imaginer que les concurrents ne lisent pas les journaux français.»

Quand on souligne la discrétion avec laquelle Bombardier mène ses activités dans ses installations de Sherbrooke notamment, M. Royer a une lueur d'amusement dans les yeux. À Sherbrooke, dit-il, il y a environ 200 personnes dans l'ex-chocolaterie Lowney. Il n'en dira pas plus.

Le référendum

Le numéro deux de Bombardier est toutefois plus loquace lorsqu'on aborde les questions politiques.

Le président du conseil et chef de la direction, Laurent Beaudoin, n'a d'ailleurs jamais caché ses couleurs. Raymond Royer non plus. «Je pense tout à fait comme lui...»

Bombardier, rappelle-t-il, s'est bien développée dans le contexte économique et politique canadien (38 000 employés dans neuf pays différents et un chiffre d'affaires qui touche de près les six milliards \$). Aussi, ajoute-t-il, Bombardier suit de très près le dossier constitutionnel du Québec et «va agir en personne responsable envers ses actionnaires et son personnel». Capable d'agir très rapidement malgré sa taille imposante, la compagnie juge qu'un oui au référendum de cet automne conduira à une situation de flottement néfaste aux affaires.

Mais, explique M. Royer, cela ne veut pas dire que Bombardier quitte-

rait le Québec au lendemain d'une consultation favorable à la thèse souverainiste. Il redira simplement que «Bombardier va toujours continuer à agir dans l'intérêt de ses actionnaires et de son personnel».

Par contre, c'est un scénario pessimiste qu'il brosse des lendemains d'un référendum gagnant pour le trio Bouchard, Dumont et Parizeau.

Selon lui, comme l'aurait affirmé Lucien Bouchard, la souveraineté serait établie dès le résultat connu, le soir du référendum. À partir de ce moment, cela voudrait dire, par exemple, que les ententes de libre-échange n'incluraient plus le Québec et que tout devrait être renégocié.

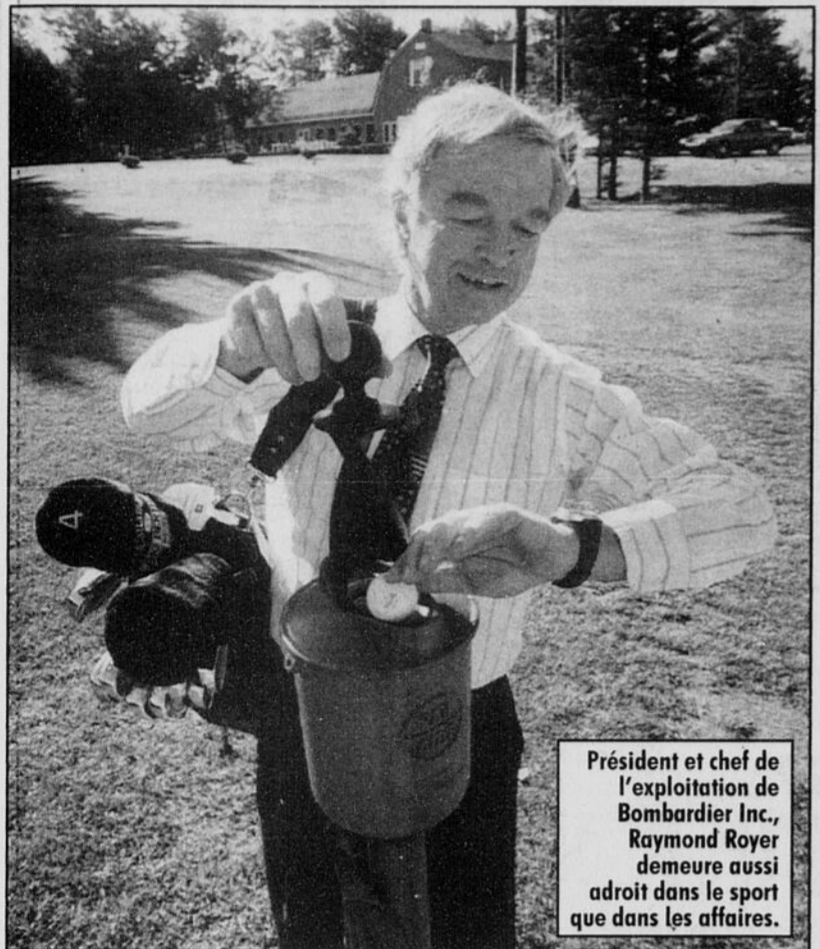
«Le Québec aurait à entreprendre des négociations pour faire partie du libre-échange nord-américain. Or, quand le Canada et les États-Unis ont négocié, cela s'est fait sur la 'fast track'».

«Et ça a pris quand même trois ans, constate M. Royer. Pour des négociations avec le Québec, cela

pourrait prendre jusqu'à dix ou quinze ans... Pour une compagnie comme Bombardier dont 90 pour cent du chiffre d'affaires est fait à l'étranger et pour un produit comme le ski-doo, par exemple, cela voudrait dire que des concurrents américains profiteraient de la situation... Dans le milieu des affaires, on ne fait pas de cadeau.»

Il enchaîne en signalant que des aspects aussi pratiques que le passeport —présumément, un millier d'employés de Bombardier voyagent par affaires à l'étranger— ou le recours aux ambassades —à quel rythme le Québec pourrait-il assurer une présence concrète dans autant de pays où on retrouve présentement des négociations pour faire partie du libre-échange nord-américain?— pourraient également entraver la bonne marche des affaires.

En somme, déclare M. Royer, le Canada a permis à Bombardier de s'épanouir et on peut douter qu'il en serait de même dans un jeune Québec souverain.



Président et chef de l'exploitation de Bombardier Inc., Raymond Royer demeure aussi adroit dans le sport que dans les affaires.

Téléphoto par Christian Landry

Avocat, comptable et... grand sportif

Valcourt (GF)

C'est la capacité de Bombardier d'appliquer le même modèle de gestion dans des milieux culturels très variés qui expliquent pourquoi elle connaît autant de succès dans tous les pays où elle possède des installations. Que ce soit, à titre d'exemple, à Valcourt ou à Mexico, à Vienne, à Belfast, à Orlando ou à Rovaniemi, en Finlande.

Le président et chef de l'exploitation, Raymond Royer, celui qui par ses fonctions est le chef d'orchestre de Bombardier tandis que le numéro un, Laurent Beaudoin, pourrait être défini comme le compositeur, se dit très heureux dans ses fonctions au sein d'une vaste compagnie où un siège social d'à peine 70 personnes, secrétariat inclus, suffit pour faire régner l'harmonie.

Toutes les divisions de Bombardier ont le même système de production. Et le même système comptable.

«Je peux donc prendre les états financiers de n'importe quelle installation, celle de Vienne comme celle de Valcourt, et je sais exactement où trouver telle ou telle information.»

Raymond Royer n'aurait de toute façon aucune misère à lire un rapport financier, peu importe son origine. Peu importe sa complexité.

Sherbrookois d'origine

Cet ex-Sherbrookois —il est né sur la rue Gillespie, dans le centre-ville de Sherbrooke où il a grandi au sein d'une famille de six garçons et de trois filles— est à la fois riche d'une maîtrise en sciences comptables et d'une licence en droit qu'il a décrochées d'ailleurs la même année, en 1966, à l'Université de Sherbrooke.

«Pendant que je faisais mon stage menant à l'obtention de la maîtrise en sciences comptables pour le titre de comptable agréé, j'ai pu mener à bien mes études de droit, je travaillais pour le comptable André Trottier, celui-là même pour qui avait travaillé Laurent Beaudoin, quelques années auparavant...»

«Pourquoi j'ai choisi d'être à la fois avocat et comptable? C'est une drôle d'histoire. Je connaissais un comptable qui déplorait ses lacunes dans les questions légales. Je con-

naissais aussi un notaire qui me disait qu'il aimerait avoir de meilleures connaissances en administration afin de mieux faire son travail encore. En affaire, il y a toujours trois aspects aux choses; il y a le côté économique, l'aspect fiscal et la transaction. En étant familier avec les trois, je croyais —et cela s'est vérifié par la suite— pouvoir avoir une vue d'ensemble qui me permettrait de mieux faire les choses.»

Un parcours bien rempli

D'abord embauché par Québec Cartier Mining, l'Entreprise de l'époque, celle qui versait les meilleurs salaires et qui offrait les meilleurs défis puisque tout était à faire dans ce coin du Québec dans le développement de l'industrie du minerai de fer, M. Royer a même oeuvré pour un concurrent avant de passer au sein de Bombardier, en 1974, à titre d'analyste financier et de gestionnaire.

Puis, c'est alors qu'il dirige la division du transport en commun qu'est mené à bien ce qui a été qualifié à l'époque de «contrat du siècle», le contrat d'un milliard \$ pour le métro de New York.

«C'est alors que Bombardier a été reconnu sur le plan international...»

Et c'est dans cette foulée que M. Royer a été nommé président et chef de l'exploitation, un poste qui l'amène à voyager sans cesse d'un pays à l'autre et à voir à la bonne marche de toutes les composantes du groupe. «Quand il y a un problème, c'est à moi qu'on téléphone.»

De l'énergie, M. Royer en a à revendre. De l'énergie et aussi de l'habileté à travailler en équipe, de la persévérance, de la ténacité même, des qualités que le sport permet de développer. Car il a été et demeure un grand sportif. Il a en effet été un temps où il était considéré comme la seconde raquette du Québec et le quatrième joueur de tennis au Canada. Joueur de tennis mais aussi de hockey, de golf et de volley-ball, ce qui lui permet d'être déclaré deux fois d'affilée athlète de l'année à l'Université de Sherbrooke.

«Je fais autant de sport qu'avant. J'ai la chance d'avoir un tennis chez moi. Je pratique aussi le golf, le ski et... la motoneige.»

VENTE

Flip flop
289 \$

Pupitre
99 \$

Chaise de travail
à partir de
159 \$

Base de bois et futon

à partir de

ENSEMBLE MATELAS	39 po	189 \$
ET SOMMIER	54 po	224 \$
MATELAS SEUL	39 po	109 \$
	54 po	134 \$

199 \$

ACHETEZ MAINTENANT et ÉCONOMISEZ!

MULTI MEUBLES

AUSSI PLAN MISE DE CÔTÉ

GILLES BOISVERT MEUBLES

231, rue King Ouest
Sherbrooke
563-4743

LEGUMES FRAIS DE LA FERME
CUEILLENZ-LES VOUS-MÊME!

- Tomates
- Concombres
- Carottes
- Betteraves
- Piments
- Poireaux
- Oignons espagnols
- Zucchini
- Cornichons
- Fèves

FERME WERA Entr.

3900, Route 143,
Lennoxville,
562-5938

Exactement l'endroit des fraises!

Vidéotron retire l'émission Alter Ego

«C'est de la jalousie!» s'insurge François Bourbeau

Gérald PRINCE

Drummondville

L'ufologue et maître de l'insolite François Bourbeau de Drummondville, bondit: son émission, diffusée depuis un an sur le Câble communautaire de Sherbrooke (Canal 11), est retirée de l'horaire unilatéralement par Vidéotron, privant ainsi de nombreux Sherbrookoïses de cette série télévisée

sur l'insolite, intitulée Alter Ego.

Depuis une dizaine d'années, Bourbeau a réalisé, dans les studios de Cogeco à Drummondville, 268 émissions d'une heure, intitulées d'abord Fusion et ensuite Alter Ego, traitant de l'insolite, du paranormal, de l'ufologie, etc, en interviewant au moins 1500 auteurs et invités.

Ces émissions sont diffusées dans la plupart des villes du Québec, sauf à Montréal et Québec. L'an dernier,

après discussions, elles ont été mises à l'heure de la télévision câblée de Sherbrooke: «Il s'est développé un auditoire et j'ai reçu de nombreux témoignages d'appréciation de la part des Sherbrookoïses, qui ont hâte de voir la suite cet automne», affirme Bourbeau, qui est resté surpris d'apprendre cette semaine que de suite, il n'y en aura pas, puisque Vidéotron suspend la diffusion de ses émissions, qui seront vues pourtant dans la région à Magog et à Drum-

mondville entre autres.

«C'est évident que c'est une jalousie», lance Bourbeau, qui croit que Vidéotron ne voulait pas diffuser sur le câble une émission aussi populaire que la sienne parce qu'elle est produite par Cogeco à ses studios de Drummondville.

Il souhaite que les auditeurs de Sherbrooke fassent pression sur leur câblodistributeur pour la reprise de l'émission. Les premiers enregistrements se feront le 12 septembre et la diffusion commencera un peu partout au Québec à compter du 17.

L'an dernier, son émission était reçue dans 880 000 foyers câblés avec une audience possible de 1,8 million de téléspectateurs par semaine.

Une piste cyclable sur l'ancienne mine Johnson

Nelson FECTEAU

Theftford Mines

Le prochain tronçon du réseau de pistes cyclables de Theftford Mines ne sera rien de moins que spectaculaire alors que les cyclistes rouleront sur les terrains de l'ancienne mine Johnson.

Il s'agira sans doute de la seule piste cyclable au monde à traverser un site minier.

D'une longueur approximative de 5000 pieds, cette section sera unique puisqu'elle longera les abords du lac Johnson, passera à proximité de l'ancien chevalement (shaft) de la mine puis entre les halles de résidus de cette ancienne exploitation minière. Elle empruntera notamment l'emprise d'un ancien chemin de fer.

En plus des paysages saisissants qu'offrira cette section de piste, les cyclistes pourront aussi revivre ou découvrir une page d'histoire de Theftford Mines puisque l'accès à ces terrains était interdit depuis la cessation des activités de cette mine maintenant propriété de Lab Chryso-tile.

Des mesures de sécurité particulière seront toutefois adoptées en raison notamment de la proximité du lac.

Le tracé de la nouvelle section permettra de relier le quartier Mitchell à la section Saint-Alphonse qu'elle rejoindra à la hauteur de Convoyeurs Continental.

Compte tenu de l'environnement minier, les abords de la piste asphaltée seront aménagés avec des résidus

miniers. Entre 80 000 \$ et 100 000 \$ seront investis dans la réalisation de ce segment qui sera également accessible aux adeptes du patin à roues alignées qui font preuve d'une discipline remarquable depuis qu'ils ont accès à certaines sections du réseau.

Les travaux de réalisation débiteront cet automne et la piste sera accessible au milieu de l'été prochain.

Collaboration de Lab

Lui-même un habitué de la piste cyclable, le président de Lab Chryso-tile, Jean Dupéré, a souligné que, dans la mesure du possible, il était fier de contribuer à ce genre de réalisation. «J'ai consenti sans hésiter à ce projet. Le support aux activités s'adressant à un large éventail de la population cadre très bien avec la politique de la compagnie.»

AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE

LIQUIDATION FINALE

JUSTE A TEMPS POUR LA RENTRÉE

POUR FAIRE PLACE À LA NOUVELLE MARCHANDISE

DOUILLETES COUETTES

DRAPS OREILLERS COUVRE-MATELAS

SERVIETTES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX ARTICLES DE DÉCORATION

20-30-40 ET MÊME JUSQU'À

50% quantités limitées

DE MOINS CHER QU'AILLEURS ET PAS DE TAXES SUR MARCHANDISE EN MAGASIN

HEURES D'OUVERTURE Lun-Mar-Mer 9h 30 à 17h 30 Jeu-Ven 9h 30 à 21h Sam 9h à 17h Dim 12h à 16h

CHEZ **Carontex** 1460 King Ouest Sherbrooke - 346-6063

Anciennement le magasin du Textile, rue Alexandre

AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE AUCUNE TAXE

À ne pas manquer!

cahier spécial
La Tribune

CAHIER SPÉCIAL SUR L'INDUSTRIE MARDI 12 SEPTEMBRE 1995

Quels sont les grands secteurs industriels de la région de l'Estrie? Qui sont les meneurs dans chacun des secteurs? Le développement, les perspectives d'avenir et le rôle des intervenants, voilà autant de sujets qui seront traités par l'équipe de la rédaction de La Tribune dans un cahier spécial le mardi 12 septembre 1995.

L'objectif est de témoigner de la force industrielle de l'Estrie et de mieux faire connaître les entreprises qui sont au cœur de l'économie régionale.

Le cahier de La Tribune regroupera les industries selon les douze secteurs suivants:

- Agro-Alimentaire
- Textile
- Bois
- Meubles et articles d'ameublement
- Papier et produits connexes
- Produits en matière plastique
- Produits métalliques
- Machinerie
- Matériel de transport
- Produits électriques et électroniques
- Industries chimiques
- Industries manufacturières

C'est un rendez-vous!
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE AVANT LE VENDREDI 1er SEPTEMBRE 1995

POUR PLUS D'INFORMATION: 564-5450 / 1 800 567-6955 (de l'extérieur)

0720

MAINTENANT, AVEC FINESSE, ON SE LA COULE DOUCE!



UN NOUVEAU CAPUCHON EN FACILITE LE VERSAGE. UN COUPON DE 75¢ EN FACILITE L'ACHAT.

Un nouveau capuchon à ouverture élargie et à surface plate facilite l'utilisation du produit et vous permet de déposer la bouteille la tête en bas. De plus, pour en faciliter l'essai, nous vous offrons un coupon d'une valeur de 75¢.

Ainsi, vous verrez combien il est facile de maîtriser vos cheveux.

ÉCONOMISEZ 75¢
À L'ACHAT DE N'IMPORTE QUEL PRODUIT FINESSE

À décoller: Heber Curtis. Lire vos remboursements la valeur nominale de ce bonbon sera que vos lieux habituels de consommation, pourvu qu'il vous ait été présenté par votre client à l'achat du produit indiqué. Toute demande de remboursement sera courtoisement refusée si le bonbon n'est pas présenté comme bonbon. Si vous ne pouvez pas présenter ce bonbon, des factures prouvant l'achat d'un stock suffisant, au cours des 90 jours précédents, pour couvrir le nombre de bons, valent à rembourser, et ceux-ci seront sans valeur. Tous les bons valent qui nous sont remis deviennent notre propriété. Ne pas échanger ces bons avec d'autres personnes qui le décollent que vous



présenté en bon état. Une réduction payable sur la 125 et le type de votre province. La applicable, est inscrite dans la valeur nominale du coupon. Pour remboursement, porter à: Heber Curtis Inc. C.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2Y 4E3. L'UNITE QUI COMPREND PAR MAILLE. Cette offre ne peut être combinée à toute autre offre spéciale. DATE EXPIRATION: 31 décembre 1995.



TOUT S'ARRANGE... AVEC UN PEU DE FINESSE.